Jeunes Agriculteurs
Ille-et-Vilaine

Rapport d'activités 2018

Edition Février 2019
Imprimé par la MSA

SOMMAIRE

TABLE DES ABREVIATIONS 1
INTRODUCTION 2
VICTOIRES SYNDICALES 2018 3
CALENDRIER 2018 DES JEUNES AGRICULTEURS D'ILLE-ET-VILAINE 7
RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS EN AGRICULTURE 20
FONCIER 31
ENVIRONNEMENT 34
POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE 36
LAIT 39
PORC 42
VIANDE BOVINE 45
MANGER FRANCAIS 46
AGRIAVENIR 47
ANIMATION DU MILIEU RURAL ET PROMOTION DE L'AGRICULTURE 49
TERRES DE JIM 52
CONCLUSION 57

TABLE DES ABREVIATIONS

AMA : Activité Minimale d'Assujettissement
APCA : Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
CAD : Comité Agricole Départemental
CAR : Comité Agricole Régional
CDOA : Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture
CDPENAF: Commission départementale de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers
CEJA: Comité Européen des Jeunes Agriculteurs
CELE: Commission d'Elaboration des Listes Electorales
CEPPP: Centre d'Elaboration du Plan de Professionnalisation Personnalisé
CETA: Traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada
CFA : Centre de Formation d'Apprentis
CNIEL : Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière
CO: Comité d'organisation
CoEE : Coefficient d'Efficacité Economique
COPIL: Comité de pilotage
COPIT: Comité d'Organisation Professionnel Installation Transmission
COREAM : Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural
COTA : Comité Technique Atese
CRAB: Chambre régionale d'agriculture de Bretagne
CRB: Conseil Régional de Bretagne
CREF : Comité Régional d'Emploi Formation
CRIT: Comité Régional Installation Transmission
CRP : Comité Régional Porcin
CUMA : Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole
DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DJA : Dotation Jeunes Agriculteurs
DN : Directive Nitrates
DRAAF : Direction Régionale de l'Agriculture, l'Alimentation et de la Forêt
ECA: Elections à la Chambre d'Agriculture
EGA: Etats Généraux de l'Alimentation
FDL: Finale Départemantale de Labours
FDSEA : Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
FEADER: Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
FNB : Fédération Nationale Bovine
FNP : Fédération Nationale Porcine
FNPL : Fédération Nationale des Producteurs Laitiers
FRAB : Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne
FRSEA : Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
GDS : Groupement de Défense Sanitaire
GIE : Groupement d'Intérêt Economique
GMS : Grandes et Moyennes Surfaces
ICHN: Indemnité Compensatoire des Handicaps Naturels
IGN (carte): Institut national de l'information géographique et forestière
JA PdL: Jeunes Agriculteurs des Pays de la Loire
JA : Jeunes Agriculteurs
JAB: Jeunes Agriculteurs de Bretagne
JPP: Journée de Présence au Pâturage
MAEC: Mesures Agro-Environnementales et Climatiques
MDD : Marque De Distributeur
MFR : Maison Familiale Rurale
MSA : Mutualité Sociale Agricole
OCM: Organisation Commune de Marché
ODASEA : Organisation Départementale d'Aménagement des Structures d'Exploitation Agricoles
OP : Organisation de Producteurs
OPA : Organisation Professionnelle Agricole
PAC : Politique Agricole Commune
PAD : Projet Agricole Départemental
PAI : Point Accueil Installation
PAR: Programme d'Actions Régional
PBS : Produit Brut Standard
PCAEA: Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles
PE: Plan d'Entreprise (anciennement PDE)
PIB : Produit Intérieur Brut
PLU: Plan Local d'Urbanisme
PPA : Peste Porcine Africaine
PPP : Plan de Professionnalisation Personnalisé
R&D: Recherches et développement
RDI : Répertoire Départemental à l'Installation
RGA : Renouvellement des Générations en Agriculture (dossier installation)
SAFER: Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural
SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
SDDS : Schéma Départemental Des Structures
SMI : Surface Minimum d'Installation
SRDEA : Schéma Régional Des Exploitations Agricoles
SWI: Soil Wetness Index (indice d'humidité des sols)
TDJ: Terres de Jim
UGPVB : Union des Groupements de Producteurs de Viande de Bretagne
UTA : Unité de Travail Agricole
UTH : Unité de Travail Humain

INTRODUCTION

Chers adhérents, chers partenaires, chers tous,

Ce rapport d'activités retrace l'année 2018 des Jeunes Agriculteurs d'Ille et Vilaine. Une année à part pour notre structure. En effet une nouvelle équipe d'administrateurs a pris place en février dernier alors qu'un évènement majeur était déjà en préparation : la 5ème édition des « Terres de Jim ».

Encore un grand bravo au comité d'organisation et à Olivier pour le travail réalisé ainsi qu'à l'équipe administrative. Ce grand projet a nécessité énormément de temps et a conduit à une très belle réussite. Malgré tout, le travail syndical fourni par JA, si important dans une conjoncture toujours aussi moyenne et morose, s'est poursuivi tout au long de l'année.

Les Etats Généraux de l'Alimentation, débutés en 2017, sont restés au cœur de nos réflexions dans toutes les filières. L'environnement, plus que jamais présent dans nos questions sociétales, a exigé du temps, notamment sur les négociations sur la sixième directive nitrates. L'installation, sujet phare de notre action, a également été source de travail avec notamment les problématiques de DJA mais aussi source de réussite avec les premières signatures du Pass JA pour les nouveaux installés. Chaque dossier était riche en actualité et en projet et les JA 35 n'ont pas manqué d'énergie et de détermination pour assurer leur rôle et défendre leurs idées.

Nous vous laissons prendre soin de découvrir notre travail et les positions prises.

Encore merci à l'équipe administrative et professionnelle pour le travail réalisé cette année,

Florian Salmon,
Président des Jeunes Agriculteurs d'Ille et Vilaine

SYNTHÈSE DES VICTOIRES SYNDICALES 2018

édito

Impossible n'est pas JA !

Jérémy Decerle, président de Jeunes Agriculteurs

Samuel Vandaele, secrétaire général de Jeunes Agriculteurs

Après un an et demi, les États généraux de l'alimentation commencent enfin à se concrétiser. Ce débat inédit a finalement débouché sur des outils visant à améliorer le revenu des paysans. La loi a été promulguée, la première ordonnance est sortie en décembre 2018 – avec du retard. Depuis le début, notre position n'a pas changé : nous ne jugerons ce chantier achevé qu'une fois que les agriculteurs auront vu des euros revenir dans leur cour de ferme. 2019 sera une année cruciale : il faudra s'assurer que la loi soit bien appliquée et que les bonnes intentions se traduisent en actes.

Pour cela, nous savons que nous pouvons compter sur la force du réseau JA. Un exemple ? Quand la suppression du TO-DE a été annoncée, tout le monde nous disait que nous n'avions aucune chance de récupérer ces aides pour les employeurs de travailleurs saisonniers. Mais le travail de notre réseau, dans toute la France – parfois en manifestant, parfois en convainquant les élus – a fini par payer. Quand l'ensemble du réseau se met en ordre de bataille, avec de la méthode, et avance dans le même sens, impossible n'est pas JA ! Un exploit à souligner dans une année syndicalement chargée. Sécheresse, réformes de la fiscalité agricole, de la Pac, des Zones défavorisées simples (ZDS), etc. Il faut saluer l'incroyable travail fourni par le réseau en 2018. De quoi aborder les élections des chambres d'Agriculture, en ce mois de janvier 2019, avec confiance et ambition.

> « Le chantier des EGA ne sera achevé qu'une fois que les agriculteurs auront vu des euros revenir dans leur cour de ferme. »

> « Sur le TO-DE, le travail de notre réseau – parfois en manifestant, parfois en convainquant les élus – a fini par payer. »

Renouvellement des générations en agriculture

OBTENU

- **La possibilité de réaliser un second PPP financé**
- **Assouplissement des sanctions liées à la DJA** (contrôles et déchéances)
- **Aboutissement du projet multi-acteurs PAI/CEPPP**
  -> Numéro Indigo ;
  -> Cartographie des financements
  -> Uniformisation de la charte graphique
  -> Formation des chargés de mission
  -> Journée de mutualisation
- **Inn'Ovin :** Réalisation de plaquettes et vidéos pour favoriser l'installation en filière ovine

ÉVITÉ

- **La mise à mal de l'abattement fiscal jeune installé**

- **Sur le projet multi-acteurs Stage à l'étranger**

LES TRAVAUX CONTINUENT

- **Sur le projet multi-acteurs Transmission** avec la démarche Expertis, qui verra une déclinaison sur le terrain dans les régions Centre et Pays de Loire
- **Sur la mise en place d'une mesure fiscale incitative vis-à-vis de la transmission**

Revenu

OBTENU

Les États généraux de l'Alimentation (EGA) ont permis d'obtenir de nombreuses avancées :

- **Encadrement des promotions des denrées alimentaires :** pour deux ans et à titre expérimental, les promotions maximales autorisées seront de 34 % en valeur et de 25 % en volume.
- **Relèvement du Seuil de revente à perte (SRP) :** à partir du 1er février 2019 et pour deux ans, le SRP sera relevé de 10 % à titre expérimental sur tous les produits alimentaires.
- **Renforcement des sanctions pesant sur les acheteurs** (astreinte journalière de 2 % du chiffre d'affaires avec plafond à 5 M€ en cas de non-publication des comptes).
- **Construction du prix en marche avant**
  -> Contrats désormais proposés par les producteurs ou leurs OP
  -> Les prix prendront désormais en compte des indicateurs moyens de coûts de production
- **Sanction des prix abusivement bas qualifiés au regard des coûts de production agricoles**
- **Dénonciation publique des mauvaises pratiques**
- **Saisie du juge en cas de litige non résolu à l'issue de la médiation**

LES TRAVAUX CONTINUENT

- **JA travaille activement pour une sortie rapide des ordonnances d'application de la loi.**

Élevage

OBTENU

- **Relance des conférences de bassin en filière laitière** (à l'image de la conférence de bassin Ouest)
- **Création de l'interprofession des volailles de chair Anvol**, dont JA est membre fondateur

ÉVITÉ

- **L'interdiction de l'élevage des poules et lapins en cage**
- **La perte de l'aide couplée « Veau label »**
- **Un durcissement des règles de bien-être animal** dans les États généraux de l'Alimentation (EGA)

- **Suivi de l'application des plans de filières**

LES TRAVAUX CONTINUENT

Registre des actifs

L'entrée en vigueur, au 1er juillet 2018, du registre des actifs piloté par l'APCA

OBTENU

LES TRAVAUX CONTINUENT

Sur la définition de l'actif professionnel agricole

Innovation

OBTENU

Charte Datagri : mise en place avec la FNSEA d'une charte éthique pour protéger les données agricoles ainsi qu'une labellisation des entreprises.

LES TRAVAUX CONTINUENT

Travail en cours sur le **Programme national de développement agricole et rural** (PNDAR)

Loup

OBTENU

- Le droit des éleveurs à défendre leurs troupeaux toute l'année face aux attaques de loup (tir de défense simple hors plafond)
- L'augmentation du plafond annuel de prélèvement à 51 loups
- Le maintien des brigades loup

- Pour tendre vers l'objectif du «zéro attaque»

LES TRAVAUX CONTINUENT

Foncier

ÉVITÉ

> La suppression à titre expérimental du contrôle des structures

LES TRAVAUX CONTINUENT

> Sur la préparation d'une loi sur le foncier agricole en 2019 ou 2020

ENVIRONNEMENT

OBTENU

- La construction, puis la reconnaissance de la démarche du Contrat de solutions avec 40 organisations partenaires. La profession agricole est reconnue motrice d'un avenir de solutions – et non d'interdits – en matière d'utilisation de produits phytosanitaires.
- Gestion quantitative de l'eau: lancement des Assises de l'eau et réinvestissement du gouvernement sur ce dossier.

ÉVITÉ

- De nombreuses contraintes supplémentaires dans le dernier arrêté sur l'utilisation des produits phytosanitaires
- De nouvelles normes environnementales, au profit d'engagements dans les plans de filières
- L'inscription dans la loi du retrait du glyphosate sous trois ans.
- Séparation vente-conseil des phytos: JA a évité l'obligation d'une séparation capitalistique de la vente et du conseil sur le conseil en saison.

LES TRAVAUX CONTINUENT

- JA œuvre pour généraliser les paiements pour services environnementaux via la mise en place de contrats privés.

Pac et international

OBTENU

- **Jeunes agriculteurs:** les États membres sont autorisés à augmenter de 25 % à 50 % le montant des paiements de base, dans la limite des plafonds surfaciques existants. Par ailleurs, les jeunes agriculteurs pourront maintenant bénéficier de la majoration pour une période de cinq ans à compter de la date d'installation, peu importe à quel moment ils en font la demande, pendant cette période.
- **Couplage:** les aides couplées ne seront plus restreintes à une réduction de volume
- **Simplification des règles du verdissement**
- **Renforcement du rôle des Organisations de producteurs (OP)** permis par l'élargissement des exemptions au droit de la concurrence
- **Assurance récolte:** il sera possible de subventionner les assurances récoltes dès 20 % de pertes (au lieu de 30 % actuellement) et de proposer un cofinancement public à hauteur de 70 % du coût de la prime (au lieu de 65 %)
- **L'interdiction des importations distorsives** (produits qui ne respectent pas les standards de l'UE) dans le cadre des États généraux de l'Alimentation (EGA)

- **La finalisation de l'accord commercial avec le Mercosur**

ÉVITÉ

LES TRAVAUX CONTINUENT

- **Pour faire avancer les idées de JA dans la Pac 2020**

Étiquetage

OBTENU

- L'expérimentation de l'étiquetage de la viande et du lait dans les produits transformés (qui s'est achevée le 31 décembre 2018) est un succès.

- JA milite pour la prolongation de cette expérimentation pour deux ans.

LES TRAVAUX CONTINUENT

Sanitaire

OBTENU

- Influenza aviaire:
-> Pérennisation de l'activité économique des exploitations grâce à une indemnisation à la hauteur des pertes subies et à la prolongation de la période de prise en charge.
-> Les dossiers de certains jeunes agriculteurs ont été réintégrés grâce à notre mobilisation.

- Fièvre catarrhale ovine (FCO): préservation des flux commerciaux et de l'activité des éleveurs

Fiscal-social

OBTENU

■ Mise en place de l'épargne de précaution à la place de la DPA et de la DPI. Mécanisme simple (épargne à hauteur de 50 % de la somme déduite), flexible (jusqu'à 41 400 €/an, en fonction des bénéfices) et responsabilisant (utilisation libre des sommes dans les dix ans)

■ TO-DE: allégement total des charges patronales pour les employeurs de saisonniers sur 1,2 Smic jusqu'en 2021

■ GNR: maintien du remboursement de la TIC sur le GNR agricole jusqu'à fin 2020, puis mise en place d'un tarif réduit à partir de 2021 (détaxe sur la facture d'achat, reste à charge de 3,86 €/hl)

ÉVITÉ

■ La disparition de l'exonération des plus-values professionnelles

LES TRAVAUX CONTINUENT

■ Triplement des plafonds d'abattement en cas de succession ou de donation de terre. Exonération de 75 % des taxes à hauteur de 300 000 € de foncier

■ Adaptation de l'impôt sur les sociétés pour les structures agricoles

■ Moyenne triennale fiscale: réduction du délai d'option

■ Relèvement des seuils de rattachement des activités accessoires: 50 % du CA global ou 100 000 €

Viticulture

OBTENU

■ Des majorations pour les jeunes viticulteurs dans le Programme national d'aides 2019-2023:
> Bonification de 5 % sur la mesure Investissement
> Majoration de 1 000 €/ha de l'indemnisation sur la mesure Restructuration et critère de priorité en cas de dépassement
> Revalorisation de 250 €/ha sur la mesure Restructuration pour les viticulteurs qui souscrivent à une assurance climatique

Territoires

OBTENU

■ Le maintien de la tranche de prorata 50-80 % des Surfaces peu productives et l'élargissement à 38 départements de l'ouverture de l'admissibilité des surfaces peu productives

■ ZDS : en 2019, les agriculteurs sortants bénéficient d'une aide atteignant 80 % de l'ICHN 2014-2020 (et 40 % en 2020). Les jeunes agriculteurs déjà installés dans les communes sortantes conservent la majoration de la DJA qui leur a été attribuée.

ÉVITÉ

■ ZDS: JA a évité que de nombreux territoires sortent du zonage. Hélas, tous n'ont pas pu être réintégrés.

LES TRAVAUX CONTINUENT

■ ZDS: JA œuvre pour renforcer l'accompagnement des territoires qui sortent du zonage ZDS, via un soutien financier au revenu et des aides aux investissements.

■ ICHN: dans le contexte d'une enveloppe budgétaire limitée, JA travaille pour maintenir le lien ICHN-élevage. JA est contre l'ouverture à une ICHN végétale.

■ Zones intermédiaires: JA travaille pour obtenir des dispositifs spécifiques pour accompagner le développement économique de ces territoires.

Sécheresse

OBTENU

■ Organisation de réunions, sous l'égide des Préfets de région, pour identifier les stocks de fourrage mobilisable et faciliter l'organisation d'opérations de solidarité

■ Dégrèvement TFNB simplifié pour les zones sinistrées

■ 15 M€ supplémentaires pour l'allégement des cotisations MSA pour l'ensemble des intempéries 2018

■ Engagement de souplesse dans le traitement des dossiers de calamités agricoles

LES TRAVAUX CONTINUENT

■ Possibilité de complément d'indemnisation par les régions

Agriculture biologique

OBTENU

■ Un nouveau règlement européen conforme aux demandes de JA :
-> Maintien de la mixité au niveau d'une exploitation
-> Plus de conformité dans les produits importés
-> Des pratiques plus harmonisées entre États membres

■ Prolongation et relèvement du crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique de 2 500 € à 3 500 €

LES TRAVAUX CONTINUENT

■ Négociation en cours sur le plan Ambition bio 2022

■ Lobbying pour accélérer le calendrier de versement des aides

Contact : Jeunes Agriculteurs
contact@jeunes-agriculteurs.fr - 01 42 65 17 51

Photos : JA mag/Pixabay - Manjuette - Laurence Valentin

CALENDRIER 2018 DES JEUNES AGRICULTEURS D'ILLE-ET-VILAINE

JANVIER

- 3 Janvier : Groupe Lait Bretagne et Pays de la Loire
- 8 Janvier : Intervention sur le syndicalisme et l'installation au lycée CFTA de Montfort sur Meu
- 9 Janvier : Groupe Viande Bovine Bretagne et Pays de la Loire
- 9 Janvier : Réunion « Envies d'Agriculture » pour préparer la Foire de Rennes
- 9 Janvier : Groupe de travail foncier FDSEA sur le SRDEA
- 9 Janvier : Comité PAC
- 10 Janvier : CREF Installation Transmission
- 12 Janvier : Rencontre avec les députés autour d'un petit déjeuner avec la FDSEA
- 16 Janvier : Forum des métiers au collège-lycée de Bréquigny à Rennes
- 19 Janvier : Rencontre installation avec la MSA
- 19 Janvier : Rencontre installation avec Groupama
- 23 Janvier : Groupe de travail PLU de la communauté de communes de Brocéliande
- 24 Janvier : Groupe Viande Bovine Bretagne et Pays de la Loire
- 25 Janvier : COTA
- 25 Janvier : Rencontre avec la DDTM
- 25 Janvier : Groupe Installation JA 35
- 26 Janvier : Section porc FDSEA/JA sur le bien-être animal
- 26 Janvier : Résultats de l'étude menée sur les mesures pour l'installation dans le cadre de la PAC 2014-2020
- 26 Janvier : Forum des métiers au lycée de la Mézière
- 30 Janvier : Journée laitière FDSEA
- 30 Janvier : Mobilisation dans les Grandes Surfaces : contrôle de l'étiquetage sur l'origine des produits

- 30 Janvier : Comité technique SAFER

FEVRIER

- 30 Janvier, 31 Janvier, 1er Février : Session installation nationale à Sète

- 1er Février : Conférence sur la transmission dans le cadre d'un projet de communication d'étudiants BTS au lycée les Vergers à Dol de Bretagne
- 1er et 5 Février : CDOA
- 6 Février : CDPENAF
- 8 Février : Groupe Installation JAB
- 9 Février : Conférence au lycée les Vergers sur le thème "EGA: mythe ou réalité?"
- 9 Février : Comité PAC
- 15 Février : EGA – Groupe de travail
- 16 Février : Réunion de travail sur le projet de loi de réforme de la formation, organisée par la députée Christine Cloarec
- 19 Février : Commission environnement JA/FDSEA
- 20 Février : Réunion des coordinateurs PAI Bretagne
- 20 Février : Journée RGA Régionale à Plérin en présence de l'ensemble des partenaires à l'installation

- 20 Février : Rencontres à la ferme
- 20 Février : Journée Veaux de boucherie
- 21 Février : Comité viande bovine
- 21 Février : Appel à mobilisation : "Pour une alimentation de qualité"
- 22 Février : COTA
- 22 Février : AG statutaire des JA35
- 26 Février : Rencontre avec la députée Laurence Maillard-Méhaignerie

MARS

- 1er Mars : Promotion des Terres de Jim lors du Salon de l'Agriculture

- 6 Mars : CDPENAF
- 9 Mars : Réunion de travail sur le projet de loi de réforme de la formation, organisée par la députée Mme Cloarec
- 12 Mars : RDV de présentation du projet de Mur Bancaire à la communauté de communes de Chateaugiron
- 12 Mars : Commission lait de la Chambre d'Agriculture
- 13 Mars : Comité d'agrément GAEC
- 13 Mars : Commission régionale porcine
- 14 Mars : Intervention à l'ISSAT de Redon
- 15 Mars : CDOA
- 16 Mars : Comité technique SAFER
- 19 Mars : CDOA
- 20 Mars : Groupe lait
- 21 Mars : Comité de pilotage de l'étude « Attractivité des métiers de la production agricole »
- 21 Mars : Préparation et travail contre le projet foncier d'Avalonys
- 22 Mars : AG ordinaire des JA 35 sur le thème du parcours à l'installation : « Projet réfléchi, installation réussie ! »

- 22 Mars : COTA
- 23 Mars : Rencontre sur le projet foncier Avalonys

- 24 Mars : Concours départemental de jugement du bétail

- 27 Mars : Groupe PAC
- 28 Mars : Groupe installation JA 35
- 30 Mars : Comité PAC
- 30 Mars : Conférence de presse contre le projet Avalonys à Guipry-Messac

AVRIL

- 4 et 5 Avril : Séminaire de début de mandature du conseil d'administration JA 35

- 6 Avril : Rencontre avec les députés d'Ille et Vilaine, organisée avec la FDSEA
- 10 Avril : COPIT
- 10 Avril : Formation : fonctionnement et enjeux globaux des filières
- 11 Avril : Groupe installation JAB
- 12 Avril : Réunion régionale des conseillers PAI
- 12 Avril : Comité technique SAFER
- 13 Avril : Comité technique PAC
- 14 Avril : Roazhon ferme pour le match Rennes/Metz dans la cadre de la promotion des Terres de Jim

- 17 Avril : Rencontre avec Olivier Allain : "Politiques d'installation en Bretagne"
- 18 Avril : Journée nationale sur les élections chambres
- 19 Avril : CREF Installation Transmission
- 19 Avril : CDOA

- 20 Avril : Visite du GAEC du Champ Fleury avec la députée Laurence Maillard-Méhaignerie
- 23 Avril : Rencontre avec la SAFER
- 24 Avril : Groupe national lait
- 26 Avril : Section régionale porcine
- 27 Avril : Groupe Manger Français
- 27 Avril : Journée régionale des amendements au Rapport d'Orientation JA National
- 30 Avril : Groupe Viande Bovine Bretagne et Pays de la Loire

MAI

- 2 Mai : CDPENAF
- 14 Mai : Réunion des Conseillers PAI 35
- 15 Mai : Groupe de travail élections chambre
- 17 Mai : Groupe Environnement JA National
- 17 Mai : Groupe national Viande Bovine
- 22 Mai : Rencontre DDTM sur les points d'actualité
- 24 Mai : Comité technique SAFER
- 24 Mai : COTA
- 24 Mai : Comité VIVEA Bretagne
- 25 Mai : Prix de la dynamique agricole
- 31 Mai : Conseil départemental JA 35 sur le thème de l'organisation des Terres de Jim

- 31 Mai : CDOA

JUIN

- 1er Juin : Echange sur les politiques d'installation en Bretagne
- 05 Juin : CDPENAF

- 5, 6, 7 juin : Congrès JA National à Lourdes

- 07 Juin : Comité technique Mixte Environnement
- 14 Juin : Réunion avec les députés sur la fiscalité agricole
- 15 Juin : Formation : fonctionnement et enjeux globaux des filières
- 16 Juin : Tournoi de foot JA 35 à Retiers

- 18 Juin : Comité technique SAFER
- 19 Juin : Section lait FDSEA
- 19 Juin : « Des EGA à la loi sur l'agriculture et l'alimentation » conférence organisée par l'AS 35
- 20 Juin : Réunion pour la préparation de la Semaine de la Transmission
- 21 Juin : COTA
- 21 Juin : Formation : fonctionnement et enjeux globaux des filières
- 22 Juin : Comité technique SAFER
- 25 Juin : Assemblé générale de l'association Agriavenir
- 25 Juin : Rencontre avec la députée Laurence Maillard-Méhaignerie au sujet des EGA
- 26 Juin : CRIT
- 28 Juin : Séance d'échange sur le foncier

JUILLET

- 03 Juillet : CDPENAF
- 05 Juillet : CDOA
- 06 Juillet : Rencontre avec Mme Laurence Maillart-Méhaignerie sur la méthanisation
- 06 Juillet : Groupe Manger Français
- 07 Juillet : Comice agricole de Betton
- 10 Juillet : Comité agrément GAEC
- 19 Juillet : COTA
- 27 Juillet : Réunion téléphonique sur la Directive Nitrates

AOUT

- 9 Août : M-1 avant les Terres de Jim – Inauguration du terrain par les membres du CA

- 11 Août : Fête de l'Agriculture à St Méloir des Ondes

- 23 Août : Rencontre avec la DDTM

- 18 et 25 Août : Comice agricole à Comblessac Fleurigné, Sixt-sur-Aff, Bain de Bretagne
- 30 Août : Comité de pilotage pour les élections à la chambre d'agriculture

SEPTEMBRE

- 1er Septembre : Comice agricole de Domloup, Bonnemain, Cherrueix, Langouet-Vignoc, St Gonlay
- 4 Septembre : CDPENAF
- 5 Septembre : Séance de travail pour les élections à la chambre d'agriculture
- **7-8-9 septembre : Terres de Jim**

- 11 au 14 Septembre : SPACE
  - Présence JA 35
  - Signature et lancement officiel d'Agri Médiation Bretagne
  - Lancement officiel du site Stage Agricole
- 13 Septembre : CDOA
- 18 Septembre : Conseil fédéral JA et FDSEA
- 18 Septembre : CDOA Installation
- 19 Septembre : Groupe Viande Bovine
- 20 Septembre : Comité technique SAFER
- 20 Septembre : Commission électorale pour les élections à la chambre d'agriculture
- 20 Septembre : COTA
- 21 Septembre : Comité consultatif agricole : les outils du foncier agricole
- 25 Septembre : Groupe PAC
- 25 Septembre : Commission foncière
- 25 Septembre : Groupe de travail pilotage pour les élections à la chambre d'agriculture
- 27 Septembre : Comité d'organisation pour la Fête de l'Agriculture 2019

- 30 Septembre : Rencontres à la ferme

OCTOBRE

- 02 Octobre : CDPENAF
- 02 Octobre : Réunion téléphonique Fruits et Légumes JA National
- 08 Octobre : Comité technique mixte Environnement
- 09 Octobre : CAR Formation
- 10 Octobre : Groupe installation JA 35
- 15 Octobre : Groupe installation JAB
- 15 Octobre : Comité territorial de Rennes Brocéliande
- 16 Octobre : Réunion régionale PAI
- 16 Octobre : Section Porc FDSEA/JA
- 16 Octobre : Intervention en classe pour présenter le syndicat JA au lycée des Vergers à Dol de Bretagne
- 16 Octobre : Comité d'organisation Fête de l'Agriculture 2019

- 18 Octobre : CDOA
- 18 Octobre : Conseil fédéral FDSEA/JA

- 18 Octobre : Groupe PAC JA Bretagne
- 18 Octobre : Agriculture au féminin : "L'égalité et la parité"
- 22 Octobre : CREF

- 23 Octobre : Groupe Porc JA Bretagne
- 23 Octobre : Rencontres nationales « Territoires de commerce équitable »
- 23 Octobre : Commission d'Etablissement des Listes Electorales
- 23 Octobre : Groupe de travail sur les filières – JA35
- 24 Octobre : Comité de pilotage pour les élections à la chambre d'agriculture
- 25 Octobre : RDV pour la mise en place du projet Mur bancaire à Fougères Agglomération
- 25 Octobre : Présentation du nouveau dispositif des agriculteurs en difficulté
- 26 Octobre : Groupe Lait JA Bretagne
- 30 Octobre : Séminaire RGA pour les responsables installation JAB et JA Pays de la Loire

- 31 Octobre : Mur bancaire : RDV pour mettre en place le Pass JA avec la Chambre d'agriculture
- 31 Octobre : Groupe Lait JA National

NOVEMBRE

- 3 Novembre : Soirée de remerciements des Terres de Jim

- 6 Novembre : CDPENAF
- 6 Novembre : Comité de pilotage sur les terres non gélives
- 6 Novembre : Commission d'Etablissement des Listes Electorales
- 6 Novembre : Comité d'organisation Fête de l'Agriculture 2019
- 6-7-8 Novembre : Session nationale Viande Bovine en Mayenne
- 8 Novembre : Comité technique SAFER
- 8 Novembre : Action de dénonciation des prix bradés
- 8 Novembre : Réunion d'information VIVEA pour les organismes de formation
- 8 Novembre : Conseil départemental : Rencontre des présidents de canton avec le conseil d'administration
- 9 Novembre : Section lait FRSEA Ouest
- 12 Novembre : Réunion des conseillers PAI 35

- 13 Novembre : COPIL élections Chambre
- 13 Novembre : Groupe national Fruits et Légumes
- 13 Novembre : Consultation foncière conseil départemental
- 14 Novembre : Rencontre SAFER
- 15 Novembre : Demain je transmets

- 19 Novembre : Commission régionale Dégâts Gibiers
- 19 Novembre : Comité environnement
- 19 Novembre : Préparation des élections à la chambre d'agriculture
- 20 Novembre : Groupe animateurs JA Bretagne-JA Pays de la Loire
- 20 Novembre : Journée de la transmission dans le cadre de la semaine de la transmission
- 20 Novembre : Bilan 2018 Envies d'agriculture
- 23 Novembre : Groupe de travail Elections Chambre d'agriculture
- 26 Novembre : Groupe Communication JA 35
- 27 Novembre : 4eme Journée Technique porc
- 28 Novembre : Groupe porc JA Bretagne
- 29 et 30 Novembre : CDOA

DECEMBRE

- 4 Décembre : CDPENAF
- 4 Décembre : Journée chef d'entreprise "S'associer, embaucher ou déléguer : les solutions pour mon exploitation"
- 4 au 6 Décembre : Université d'hiver JA National en Champagne-Ardenne
- 5 Décembre : Demain je m'associe

- 5 Décembre : Prix départemental de la Dynamique Agricole
- 7 Décembre : Comité de pilotage des élections à la chambre d'agriculture

❖ 8 Décembre : Téléthon 2018

❖ 10 Décembre : Comité technique SAFER
❖ 10 Décembre : Audience auprès de Madame la Préfète

❖ 11 Décembre : Comité d'organisation Fête de l'Agriculture 2019
❖ 11 Décembre : Soirée Demain je m'installe sur le thème « S'installer et créer une nouvelle activité sur son exploitation »

❖ 12 Décembre : Comité de pilotage Bassin versant du Haut du Couesnon
❖ 12 Décembre : Signature de la convention du Pass JA avec la communauté de communes Côte d'Emeraude

- 13 Décembre : Comité technique SAFER
- 14 Décembre : COPIL Foncier JA/FRSEA/Chambre
- 17 Décembre : Section lait FDSEA
- 18 Décembre : Signature de la convention du Pass JA avec la communauté de communes Fougères Agglomération

- 18 Décembre : Groupe Manger Français
- 19 Décembre : Signature de la convention du Pass JA avec la communauté de communes St Méen Montauban

- 20 Décembre : Groupe Viande Bovine Bretagne/Pays de la Loire
- 20 Décembre : Rencontre DDTM
- 20 Décembre : Soirée débat "Alimentation et Agriculture"
- 20 Décembre : Groupe d'échange entre agriculteurs sur le territoire de Couesnon Marches de Bretagne

RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS EN AGRICULTURE
INSTALLATION

Responsables Installation JA 35 : Cyrille Herbert et Alexis Jouan

Chiffres à l'installation 2018

Une augmentation des installations en Ille-et-Vilaine en 2018

Après une année 2017 où une diminution du nombre d'installations avait été observée, suite notamment à des retards dans le traitement des dossiers administratifs, 2018 voit une remontée du nombre d'installations. Ainsi, ce sont **132 installations aidées** qui ont été réalisées en 2018 dans notre département. L'Ille-et-Vilaine revient donc à son nombre d'installations moyen des dernières années.

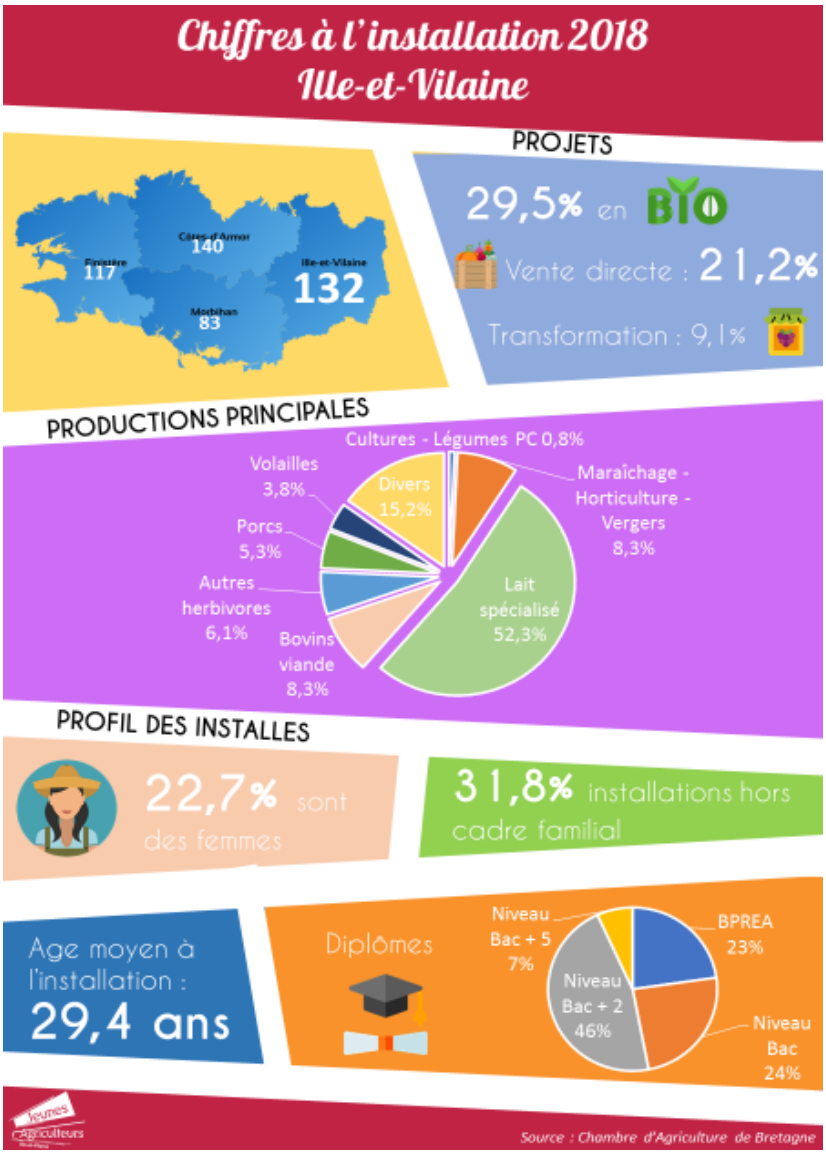

Ces chiffres positifs montrent les résultats du travail réalisé pour soutenir et sensibiliser les jeunes au dispositif à l'installation et adapter continuellement l'accompagnement aux besoins des jeunes pour permettre des installations réussies, viables et vivables.

A l'échelle de la Bretagne, un nombre d'installations constant – les Côtes d'Armor 2ème département national !

En 2018, le nombre d'installations est resté stable par rapport à l'an passé avec 472 installations. La Bretagne reste ainsi sur le podium avec une troisième place nationale. Avec 140 installations le département des Côtes d'Armor est même à la deuxième place !

Evolution du nombre d'installations aidées en Bretagne

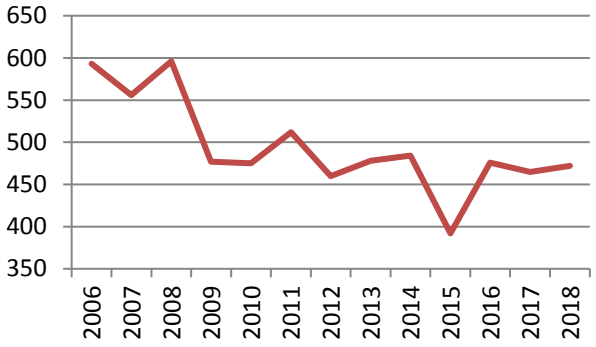

Le profil des porteurs de projets est sensiblement le même qu'en 2017 :

Age moyen à l'installation : 29,5 ans
Part des femmes : 24,4%
Hors Cadre Familial : 36 %
Non issus du milieu agricole (Parents non agriculteurs) : 33,5%
Système Agriculture Biologique : 30%
Avec atelier vente directe : 22%
Avec atelier de transformation : 8%
SAU moyenne : 82 Ha.

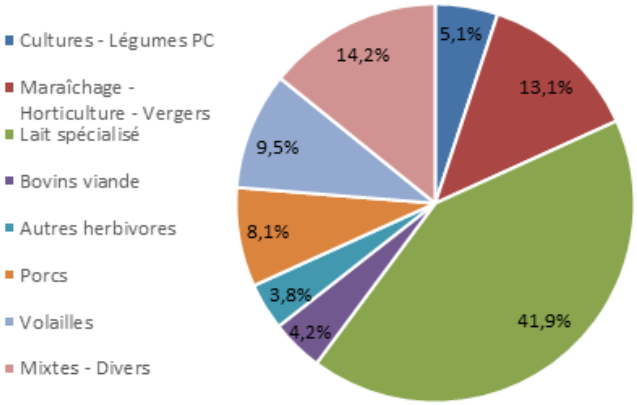

Côté productions, le lait spécialisé reste majoritaire avec 41.9% des installations. Les installations mixtes représentent ensuite 14.2% puis le maraîchage et l'horticulture 13.1%. Avec 9.5%, la volaille est juste devant la production porcine (8.1%).

(Source : Odasea de Bretagne, Observatoire installation-transmission des chambres d'agriculture de Bretagne)

Politique d'accompagnement à l'installation

En 2018 le nombre de porteurs de projets qui ont appelé au Point Accueil Installation est en légère baisse par rapport à 2017. Ainsi, 523 porteurs de projet se sont adressés au Point Accueil Installation 35 pour obtenir des informations sur les démarches à l'installation, contre 550 en 2017.

A l'échelle de la Bretagne, ce sont 1911 porteurs de projets qui ont contacté les conseillers des PAI bretons.

Quels que soient votre âge, votre parcours professionnel, votre projet, les chargés de mission PAI et les conseillers PPP sont là pour vous donner les clés de votre réussite !

Il est à noter que chez les porteurs de projets venus au PAI d'Ille-et-Vilaine, les femmes sont plus représentées (41% contre 22,7% à l'installation) et que la moyenne d'âge est plus élevée : 32.6 ans contre 29,4 ans à l'installation.

Voici le profil des porteurs de projet renseignés et reçus en entretien au PAI 35 :

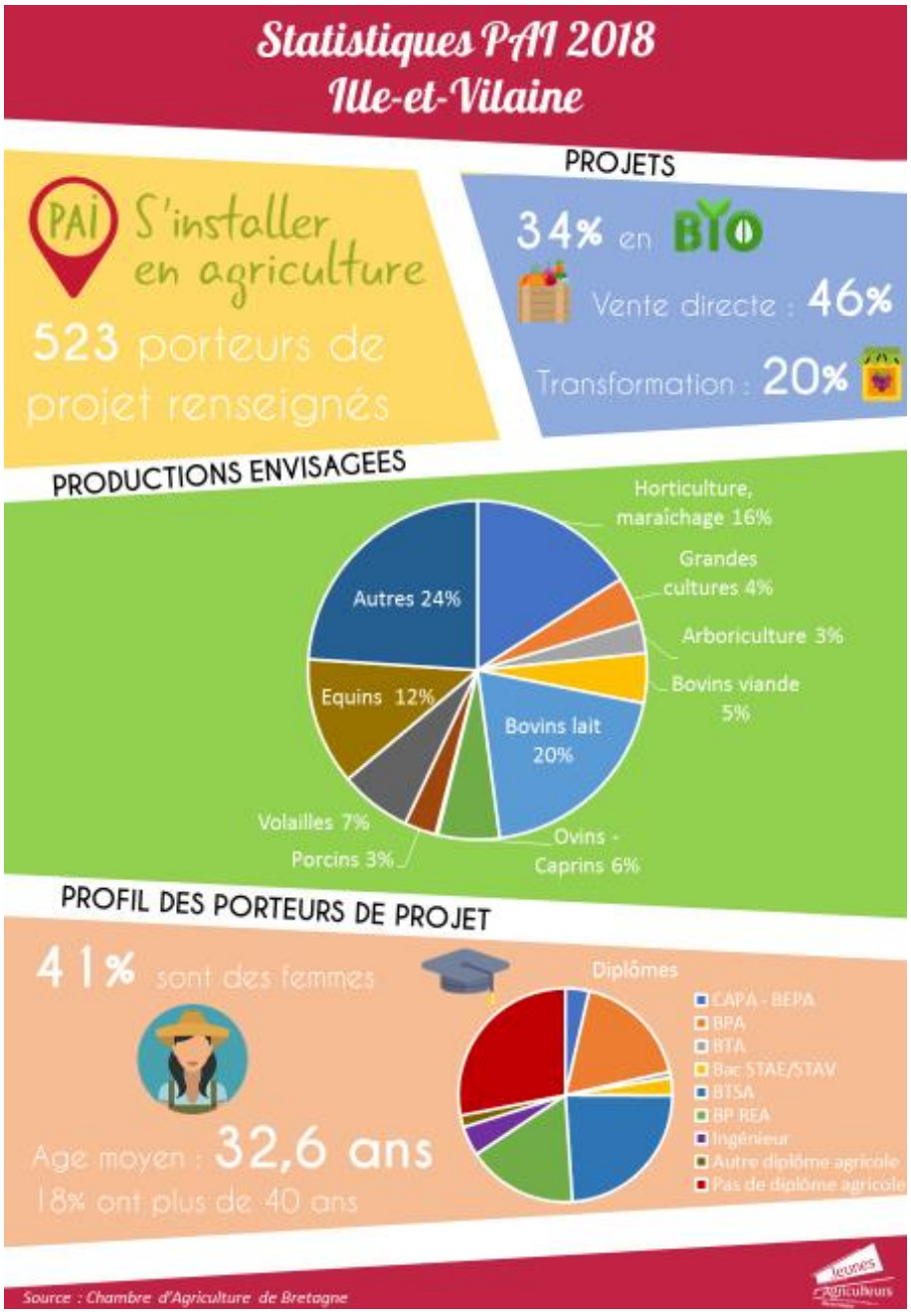

✓ Nouvelle labellisation des PAI, du PPP et du stage 21h : point d'étape

En 2017 un projet a été déposé pour la nouvelle labellisation des Points Accueil Installation du CEPPP et du stage 21h. Depuis le 1er janvier 2018, la nouvelle labellisation est en marche avec quelques changements :

Evolution du contenu du stage 21h : une harmonisation a été réalisée sur les témoignages proposés par les Jeunes Agriculteurs des différents départements et le comité professionnel du J3 a été remplacé par une présentation des projets entre futurs installés. De plus, la thématique de la résilience, en lien avec la prévention et la gestion des risques, est abordée sur un module dédié, en phase de test jusqu'à fin 2018.

La **formation « chiffrer et analyser son projet » a été révisée et s'est vue complétée par un comité de professionnels** dont les Jeunes Agriculteurs des 4 départements font partie. Ce comité permet d'une part aux futurs installés de présenter leur projet à des professionnels suffisamment en amont de leur passage en CDOA ; ce qui permet un éventuel ajustement du projet avant l'installation. Pour les professionnels, l'intégration du comité à la formation permet de rencontrer des jeunes suffisamment avancés sur leur projet pour le maîtriser et apporte de la cohérence et un certain suivi entre l'initiation du projet et le passage en CDOA économie. Plusieurs comités ont été organisés par département et les résultats sont très satisfaisants : prise de conscience des professionnels, meilleure connaissance des projets d'installation.

Dans le cadre de la labellisation des PAI, **la formation des conseillers PAI est rendue obligatoir**e. En tant que coordinateur des PAI à l'échelle régionale, Jeunes Agriculteurs de Bretagne a donc proposé des groupes de travail, des réunions d'informations et une formation en 2018. Avec ce même objectif, le « memento », outil à disposition des conseillers recensant par fiches thématiques toutes les informations essentielles et contacts clés, a été totalement mis à jour.

2018 a été l'année test pour tous ces changements. 2019 sera l'occasion de réajuster les interventions, programmes, contenus si besoin.

✓ Formation des futurs et nouveaux installés : changements Vivéa

Dans les évolutions notables de l'accompagnement à l'installation, l'année 2018 a été marquée par le plafonnement des financements de la formation à 2000€/porteur de projet par Vivea et par l'arrêt de subvention des formations émergence. Ces modifications ont demandé un changement dans l'accueil et l'orientation des porteurs de projets au PAI.

✓ Semaine RGA : JA force de propositions pour améliorer le dispositif d'installation

A l'occasion de la Semaine RGA début février, les OPA ont été rencontrées sur le même format que l'année précédente. La matinée, en plénière, a permis de faire le point sur les chiffres de 2017 et a été l'occasion de communiquer sur le travail effectué pour accompagner les jeunes concernés par une déchéance de DJA, les évolutions du dispositif installation ont également été présentées. Les attentes de la session précédente ont été comparées aux projets qui ont vu le jour tout au long de 2018 :

- **« Chiffrer et analyser son projet »** répond à la volonté d'avoir une présentation des projets devant un comité de professionnels et une formation qui garantisse la maîtrise des chiffres par les porteurs de projets ;
- **La calculette temps de travail** aide à mesurer la charge de travail par le jeune et répond aux inquiétudes concernant l'organisation du travail chez les jeunes installés.

L'après-midi a été organisée en ateliers, le premier avait pour objectif **d'identifier les difficultés à installer dans la filière porcine** et de s'affranchir des fausses idées concernant le dispositif installation. Un deuxième atelier, dédié au **post installation** a permis d'identifier 3 besoins majeurs : la formation des jeunes dans la gestion des ressources humaines, faire un bilan à 6 mois et enfin adopter une posture de chef d'entreprise. Le dernier atelier, intitulé **« liberté d'entreprendre »,** a mis en avant 3 points : la nécessité de revaloriser le dispositif trop souvent réduit à la DJA, la volonté de simplifier les démarches en allant vers une DJA unique « moyennisée », et enfin, avancer la dématérialisation des démarches administratives.

✓ Post installation : un nouveau départ

Le 13 décembre devait avoir lieu une journée « Aujourd'hui je fais le point » destinée aux jeunes récemment installés. Cette journée permet de rassembler les jeunes installés et d'échanger ensemble sur différentes situations et problématiques qu'ils peuvent rencontrer lors de leurs premières années d'installation. Cette année le thème était le suivant « Comment améliorer la gestion du temps de travail sur mon exploitation ? » avec une visite de l'usine Bridor du groupe Le Duff qui était prévue. Suite au nombre insuffisant d'inscrits, cette journée a dû être annulée. Nous regrettons d'avoir trop peu de participant à ces journées qui nous semblent essentielles pour prendre du recul sur son installation. **C'est pour cela que les JA 35 ont souhaité être un département test pour la mise en place d'une formation post-installation en partenariat avec la Chambre d'Agriculture en 2019.**

En effet, en 2018, un nouveau cahier des charges Vivéa pour proposer des formations post installation aux jeunes installés voyait le jour. Malheureusement, à cause de contraintes trop importantes (formation sur deux jours, thématiques techniques non acceptées…) JAB n'a pas proposé de formation répondant au cahier des charges en 2018. Néanmoins, une rencontre avec Vivea et le CREF d'octobre 2018 ont permis de proposer une nouvelle solution : **proposer des formations communes JA – Chambre d'Agriculture en toute complémentarité afin de proposer un format innovant sur des thématiques identifiées**. Deux sessions seront proposées dans les Côtes d'Armor et en Ille et Vilaine en 2019.

Financement

✓ Pass JA : création d'une nouvelle aide à l'installation par les communautés de communes

Le lancement et le travail pour mettre en place le Pass JA a débuté il y a 3 ans, suite au projet JA National de « Mur Bancaire ». Ce projet a pour but d'aller chercher toutes les aides possibles pour les jeunes au moment de leur installation. Au niveau de l'Ille et Vilaine, le choix a été fait d'aller rencontrer les communautés de communes pour solliciter la création d'une aide à l'installation sur leur territoire. La demande portée

par JA 35 est de 5000€ pour chaque nouvel installé, les 5000€ ayant pour but de financer deux étapes clés dans le parcours du jeune : les frais liés au dispositif à l'installation en premier lieu et les différentes actions post-installation dans un second temps (service de remplacement, appui technique, formation…).

Dans un premier temps, environ 85% des communautés de communes ont été contactées et une première rencontre a été réalisée pour présenter et expliquer la démarche. Les résultats étaient plutôt partagés suite au premier contact. La nouvelle mandature a poursuivi le travail sur ce dossier et les a recontactées. Pour certaines, nous avons eu une deuxième rencontre et pour d'autre juste des contacts par mail. Notre objectif était de réaliser la première signature de la convention avant fin 2018.

En milieu d'année, la communauté de communes Côte d'Emeraude, très intéressée par le projet, a décidé de nous soutenir et de mettre en place sur son territoire une aide à l'installation d'un montant de 5000€ par installation.

L'organisation de l'événement national « Terres de Jim » accaparant beaucoup de temps de travail, le projet de Pass JA s'est réellement concrétisé à la suite de cet évènement, avec l'écriture d'une convention tripartite entre les JA, la communauté de communes et la Chambre d'Agriculture.

L'engagement de la communauté de communes Côte d'Emeraude et la signature programmée de la convention sur leur territoire, 1er territoire du département à mettre en place cette aide, a provoqué l'intérêt des autres communautés de communes et poussé 3 autres collectivités à se lancer également.

La première signature officielle du Pass JA avec la communauté de communes Côte d'Émeraude a ainsi eu lieu le 12 décembre 2018 chez le premier jeune du département a bénéficié de cette nouvelle aide ! A la suite de cette signature, Fougères Agglomération, la communauté de communes de Saint Méen-Montauban et Montfort communauté signent également la convention Pass JA à la fin de l'année 2018-début 2019.

Les conventions sont écrites en collaboration avec les communautés de communes et la Chambre d'Agriculture, nous avons une trame générale et selon les orientations et les choix des communautés de communes, certaines contreparties peuvent être demandées aux jeunes qui bénéficieront de l'aide. Ces contreparties varient et sont adaptées aux enjeux territoriaux des communautés de communes. Ainsi, la réalisation de formations post-installation peut être demandée pour obtenir l'aide, comme c'est le cas avec Fougères Agglomération ou bien Montfort communauté.

De plus, le Pass JA a également pour but de donner envie aux jeunes de connaître ses représentants et de s'investir dans son territoire. Le monde agricole est souvent mal représenté dans les différentes instances, or ce sont dans les instances politiques que des décisions sont prises pour répondre aux enjeux du territoire, et nous nous devons donc d'être présents pour que le monde agricole soit représenté en tant qu'élément essentiel de la vie économique des territoires ruraux.

Le travail va se poursuivre en 2019 pour continuer à mettre en place cette nouvelle aide à l'installation sur l'ensemble du département.

✓ Déchéances de DJA : le combat continue

Lorsqu'un jeune désire s'installer en agriculture, il suit un dispositif à l'installation qui lui permet de se préparer, d'apprendre à maîtriser les chiffres de sa future entreprise et de chiffrer ses futurs

investissements. En Bretagne, le parcours à l'installation porte ces fruits puisque 95% des jeunes l'ayant réalisé sont toujours en activité 5 ans après. Ces jeunes se conduisent donc en bon chef d'entreprises. Lors de ces démarches administratives, le jeune a la possibilité de solliciter une aide à la trésorerie lors de son installation en plus des abattements fiscaux auquel il pourra prétendre une fois installé : il s'agit de la Dotation Jeune Agriculteur.

Cette aide a évolué depuis 2017, mais auparavant pour les jeunes installés entre 2009 et 2015, la DJA était versée d'une seule traite dès l'installation du jeune. En contrepartie, le jeune devait remplir 1 feuille d'évaluation par an pendant 5 ans. Ceci permet au jeune de vérifier si son exploitation évolue dans le même sens que son projet élaboré lors de la rédaction de son Plan de Développement d'Entreprise. Si ce n'est pas le cas, un ou plusieurs avenants permet au jeune de modifier son projet et ainsi suivre la réalité du terrain.

Les porteurs de projet installés durant c'est 6 années ont connu une conjoncture plutôt bonne facilitant les investissements d'où l'augmentation de trésorerie sur l'exploitation. Au bout des 5 ans d'installation, il y a un contrôle réalisé par la DDTM pour vérifier l'exactitude entre la réalité et le projet. Des jeunes agriculteurs se conduisant comme de bons chefs d'entreprises se sont alors retrouvés contraints de rembourser leur DJA car certaines réalités ne correspondaient plus à leur projet initial ou parce, trop bons gestionnaires, ont dépassé les 3 SMIC de revenus. Or, depuis 2015, les cours du prix du litre de lait notamment sont moins florissant que les années passées et les trésoreries des exploitations sont mises à rude épreuve. A tel point que certains JA sont dans l'incapacité de rembourser la DJA perçue il y a plus de 9 ans pour certain.

Pour éviter, ceci il est primordial de bien suivre son PDE et le modifier si nécessaire tout au long des 5 ans. Cependant dans certain cas, il existe des recours envisageables auprès des services de l'administration, que ce soit auprès de la DDTM ou auprès de l'Agence de Service et de Payement, et pour lesquels **JA 35 peut accompagner les jeunes et les défendre**. Pour prétendre aux recours, le jeune doit avoir répondu à tous les courriers qui lui ont été envoyés par les services administratifs (Chambre d'agriculture, DDTM, …). **Contacter JA 35 est également essentiel pour que nous puissions être présents auprès des jeunes installés pour appuyer leurs dossiers et les défendre car JA siège à certaines de ces commissions et peut donc soutenir les jeunes.**

Pour les installées après 2015, la DJA a évolué, grâce au travail mené par JA : ainsi, 80 % de la somme est versée au jeune lors de son installation et les 20% restants sont versés à la fin des 4 ans d'engagement. Une nouvelle modulation sur les coûts de reprise et d'investissement de 5400€ a également été obtenue. En contrepartie, le jeune ne devra plus remplir qu'une seule feuille au bout de 2 ans, le suivi à mi-parcours, et une au bout des 4 ans. La DDTM effectuera également un contrôle à la fin de la période d'engagement pour vérifier la correspondance du projet et de l'installation.

JA 35 souhaite donc alerter à ce sujet, car si les premières périodes d'engagement arrivent à échéance en 2019, nous ne connaissons toujours pas les modalités de contrôles. Cyrille Herbert, responsable installation JA 35, a donc interpelé le cabinet du Ministre de l'Agriculture sur cette problématique lors de la session RGA dans le Morbihan, le 7 février 2019, pour que le réseau JA soit consulté avant la sortie officielle des décrets et soit informé sur la date de parution des textes, afin que les erreurs passées ne soient pas reproduites et qu'il n'y ait plus d'injustice pour les jeunes installés.

Attractivité du métier

✓ Journée l'Avenir est dans le Pré – Terres de Jim

La magnifique fête des Terres de Jim a été une belle réussite et un moment privilégié pour promouvoir les métiers agricoles et faire découvrir l'agriculture.

Ainsi, la journée du vendredi a été dédiée spécifiquement aux scolaires, aux étudiants, et aux chercheurs d'emploi de l'ensemble du département pour les sensibiliser au monde agricole.

Nous avons accueilli plus de 1300 scolaires pour leur faire découvrir tout au long de la journée l'agriculture et les activités sur une ferme. Par ailleurs, 300 élèves du niveau Bac à BTS étaient présents pour assister aux différentes conférences qui ont eu lieu (thématiques abordées : l'installation, le salariat agricole, la charge de travail sur les exploitations, les innovations en agriculture...).

Toute au long de cette journée, les étudiants et chercheurs d'emplois ont également pu rencontrer les différentes entreprises présentes pour échanger avec eux, car on le sait dans le monde agricole beaucoup de postes sont à pourvoir. Un grand job dating a donc été organisé avec plus de 160 offres d'emploi disponibles, même si le nombre de personnes à se présenter auprès des différents partenaires n'a pas été aussi important que ce nous espérions.

Pour toutes les personnes présentes, ce fut une journée réussie et très enrichissante, qui nous l'espérons, aura permis de renforcer l'attractivité des métiers agricoles.

✓ Soirée Demain je m'installe

Cette soirée a rassemblé une quarantaine de personnes le 11 décembre pour échanger sur le thème « S'installer et créer une nouvelle activité sur son exploitation ». Une présentation du dispositif à l'installation a été faite via le témoignage d'Angeli Lebreton qui a expliqué le déroulement de son installation. Il a pu nous faire partager sa vision de l'installation ainsi qu'identifier les étapes clés d'une installation réussie. Dans un second temps, la création d'activités de diversification a été discutée avec le témoignage de deux JA installés récemment et qui ont mis en place une nouvelle activité sur leur exploitation suite à leur installation. David Rondin, tout d'abord, éleveur d'ovins dans le pays de Fougères, a présenté son exploitation ainsi que ses motivations pour développer la vente directe de ses agneaux. Alexis Jouan, quant à lui, qui a mis en place une unité de micro méthanisation au sein de sa structure, a pu détailler l'avancée de son projet et expliquer les raisons qui l'ont poussées à se diversifier. En parallèle, ses propos ont été complétés avec la vision de Gilles Petijean, directeur régional de l'ADEME, sur les enjeux pour la filière agricole en termes de développement des différentes énergies renouvelables sur les exploitations.

✓ Demain je m'associe

Lors de cette journée qui a eu lieu le 5 décembre, nous avons accueilli une cinquantaine d'élèves venus de 4 établissements bretilliens différents.

Le matin deux interventions de la Chambre d'Agriculture ont eu lieu sur les chiffres à l'installation en association, et la gestion des relations entre associés. Différents ateliers ont été mis en place pour faire participer les étudiants et leur montrer l'importance de la communication au sein d'une société. L'après-midi, ce sont deux témoignages de deux jeunes installés en GAEC qui ont eu lieu, le premier témoignage était celui d'une jeune installé avec ces parents et le deuxième évoquait la gestion du départ d'un associé lorsque les visions et objectifs sont différents. Une journée appréciée de tous avec des échanges intéressants entres les étudiants et les jeunes installés.

✓ Développement d'un nouveau service pour les jeunes : « stage-agricole.com »

Stage agricole est un projet initié en 2016 par les Jeunes Agriculteurs de Gironde pour faire face à plusieurs constats : le manque d'attractivité des métiers de la production agricole, le déficit d'image de l'agriculture auprès du grand public, la difficulté pour les étudiants à trouver des stages notamment quand ils sont non issus du milieu agricole ou que leur établissement leur impose une distance minimum entre leur lieu d'habitation et le siège de l'exploitation. Jeunes Agriculteurs de Bretagne, partant du principe que chaque stage réalisé sur une exploitation agricole est l'occasion de montrer une image positive de l'agriculture, a décidé en septembre 2018 de développer le site internet www.stage-agricole.com pour la région Bretagne. L'objectif du site internet est assez simple, il s'agit de faciliter la mise en relation étudiant en recherche de stage et chef d'exploitation prêt à l'accueillir. Ainsi, chaque exploitant est géolocalisé et référencé par production pour faciliter la recherche de stage par les étudiants. Les étudiants peuvent, de leur côté, accéder facilement aux coordonnées et trouver un stage qui corresponde à leur besoin : lien avec le parcours professionnel, durée et période adaptées, production souhaitée…

✓ Participation au CAR Formation : pour une complémentarité des actions

Le CAR formation s'est réuni 2 fois avec un objectif commun de proposer un plan d'actions pertinent, cohérent, et complémentaire entre les structures membres du CAR pour l'attractivité des métiers agricoles. Les résultats d'une étude commandée par la Chambre d'Agriculture ont été présentés en début d'année : ce sont a priori essentiellement des jeunes qui connaissent déjà le milieu agricole qui s'orientent en formation agricole. L'enjeu est donc d'attirer les jeunes qui ne connaissent pas l'agriculture. Les jeunes en formation agricole ne choisissent globalement pas cette orientation par défaut et sont donc très motivés, passionnés. Selon eux, les stages de découverte sont importants,

notamment pour ceux non issus du milieu agricole et on peut considérer qu'ils sont plutôt autonomes dans leurs recherches d'informations puisque la grande majorité a eu connaissance de sa formation actuelle par une personne de son entourage.

Suite à ces résultats le CAR Formation a décidé de proposer un plan d'actions selon 4 axes :
- la sensibilisation,
- la découverte-immersion,
- la formation,
- et enfin l'insertion.

Séminaire RGA JA Bretagne et JA Pays de la Loire

Une quinzaine de ligériens et bretons se sont réunis fin octobre pour un séminaire RGA de nouvelle mandature. L'objectif de la journée ? Faire le point sur l'historique du dossier, le rôle de Jeunes Agriculteurs dans les différentes instances aux échelons départementaux, régionaux et nationaux, le tout sous l'œil éclairé de Julien Caillard, vice-président JA National. La journée s'est terminée autour des chiffres de l'installation dans les deux régions et avec un comparatif des projets en cours sur différentes thématiques : stage agricole, post installation, le dispositif installation ainsi que le mur bancaire.

La transmission, une question d'anticipation

✓ Demain je transmets

Jeunes Agriculteurs est un acteur majeur au sujet de l'installation, force de proposition et de solution pour accompagner la constante évolution de l'installation des jeunes en agriculture. Mais il n'y a pas de bonne installation sans qu'il y ait une bonne transmission. La transmission est en effet une étape majeure, que ce soit humainement mais aussi économiquement, dans la vie d'un agriculteur. La réflexion autour de la transmission doit donc commencer plusieurs années avant la date de cessation d'activité prévue.

Pour accompagner les futurs cédants du mieux possible dans ce changement de vie, JA organise tous les ans une journée dédiée aux agriculteurs qui souhaitent transmettre leurs exploitations. Cette journée permet d'expliquer aux agriculteurs présents pourquoi une bonne transmission se prépare en amont. Dans un premier temps, un rétro planning des démarches administratives à effectuer et des grandes étapes clés est exposé et commenté par un intervenant de la Chambre d'Agriculture. Ensuite,

les questions en lien avec les aspects économiques et fiscaux sont évoquées par un centre comptable et pour finir le volet retraite est abordé par un intervenant de la MSA. A noter qu'en 2018, c'est une nouvelle formule qui a été proposée aux futurs cédants puisque cette journée a été organisée sur l'exploitation d'un jeune installé en présence de ses cédants.

✓ Semaine de la transmission

La semaine de la transmission, organisée du 20 au 23 novembre sur les 4 départements bretons a rassemblé 500 participants dont 50 porteurs de projets. La Nouveauté cette année ? La Semaine de la Transmission a été ouverte aux porteurs de projets.
Sachant que 50 % des agriculteurs partiront à la retraite d'ici 10 ans et qu'actuellement 350 personnes sont en recherche d'exploitation pour s'installer en Bretagne, l'ouverture de l'opération aux porteurs de projet était une belle opportunité pour ces derniers de rencontrer de futurs cédants.
Les JA 35 ont ainsi participé à la journée Transmission du département, le 20 novembre, en animant un atelier d'échanges entre futurs cédants et jeunes repreneurs à la recherche d'une exploitation.

✓ SPACE : rendez-vous du réseau transmission

Le SPACE fut l'occasion pour les partenaires du réseau transmission de se réunir et de repartager des ambitions communes : aider les futurs cédants à anticiper leur transmission, maintenir des outils viables économiquement et attractifs pour les jeunes, militer pour une transmission en faveur des jeunes intéressante fiscalement pour les cédants et véhiculer les bons messages auprès des repreneurs dans leur façon d'aborder les cédants.

✓ Session RGA sur la transmission

Début Février 2018, la délégation bretonne a fait le déplacement dans l'Hérault, à Sète pour la session RGA sur la thématique de la transmission. Les deux projets FAST et PTC ont été présentés par les régions qui les ont développés. Des réflexions ont ensuite été menées en atelier avec pour objectif final de savoir quelle place doit avoir JA sur ce dossier, comment mobiliser l'ensemble des acteurs pour passer tous les mêmes messages, et mettre en commun l'ensemble des outils à mobiliser pour favoriser la transmission (foncier, fiscal…). JA Bretagne a profité de cette session pour interpeller l'administration sur les déchéances et le PBS. Le dernier jour, les ateliers ont été dédiés au rapport d'orientation en lien avec l'autonomie et la résilience des exploitations.

FONCIER

Responsable JA 35 : Frédéric Georges

Dans le cadre de la révision du SDREA et de la préparation de la future loi foncière, l'actualité a été riche en termes de foncier en 2018. Jeunes Agriculteurs a œuvré tout au long de l'année pour des outils rénovés et forts de gestion du foncier dans l'objectif de sécuriser et rendre accessibles l'acquisition et la location de l'assise foncière essentielle à l'installation.

✓ Note d'orientation « des outils réactualisés en faveur de la préservation des terres agricoles »

A la veille d'une loi foncière, Jeunes Agriculteurs Bretagne a choisi pour thème de son Assemblée générale en 2018 : « des outils réactualisés en faveur de la préservation des terres agricoles ». Pour préparer la note d'orientation, le groupe s'est réuni une fois en février puis des réunions téléphoniques ont été organisées. L'objectif de ce document, distribué entre autres à M. Dominique Potier, député de Meurthe et Moselle et rapporteur de la mission parlementaire sur le foncier agricole, était de rappeler les positions fortes de JA Bretagne : une optimisation nécessaire des outils de gestion du foncier (vers un contrôle des structures plus fort, un pouvoir d'action de la SAFER élargi, un maintien du bail rural) et des projets à développer pour limiter le changement d'usage des terres agricoles (recenser pour sanctuariser, notification des changements d'usage, mesures fiscales incitatives à développer).

NOTE D'ORIENTATION
ASSEMBLEE GENERALE
JEUNES AGRICULTEURS DE BRETAGNE
2018

« Des outils réactualisés en faveur de la préservation des terres agricoles. »

✓ Soirée débat Association Française de Droit Rural

Considérant que la réflexion de l'acquisition ou de la location du foncier est un enjeu majeur au moment de l'installation du jeune, l'association Française du Droit Rural – section Bretagne a invité les Jeunes Agriculteurs de Bretagne à une table ronde sur la thématique de l'accès au foncier pour les jeunes agriculteurs le 17 Mai dernier. C'est donc aux côtés de Thierry Couteller, directeur de la SAFER, Marie-Noëlle David, Cabinet MP CONSEILS expert en accompagnement de projets professionnels et agricoles, Marie-Aude De BODMAN, notaire en région rennaise, Jean-Jacques GAUDICHE, expert foncier et Jean-Louis BERNARD, avocat honoraire, représentant de la propriété rurale que Jean Paul Riault a pu débattre sur la difficulté pour un jeune à reprendre le foncier au moment de son installation.

✓ Groupe foncier JA National : vers de nouveaux outils

Le groupe foncier a pu commencer par un tour des régions où Thibault Le Masle, représentant pour JA Bretagne a rappelé notre attachement aux outils de gestion du foncier qui permettent entre autres d'avoir un regard sur un maximum de mutations foncières, notre volonté de renforcer le poids des CDOA, de faire enfin reconnaître la définition de l'actif et enfin de remettre en place la conditionnalité pour les autorisations d'exploiter.

Face aux propositions actuelles de la SAFER qui leur permettraient de voir toutes les mutations foncières, Jeunes Agriculteurs National a également présenté un projet de nouveau schéma qui assurerait le maintien de critères objectifs (notamment de seuil) permettant d'apprécier le déclenchement du contrôle des structures.

Enfin, la journée s'est terminée par une intervention des rapporteurs de la mission parlementaire sur le foncier agricole. Anne Laurence Petel et Dominique Potier ont notamment pu affirmer leur vision, respectivement avec une entrée consommateur, un souhait de rattacher le foncier aux projets de territoires et d'autre part une vision plus classique et une ambition forte pour la loi foncière en devenir.

✓ COPIL foncier Bretagne

Dans un contexte de rapport parlementaire fraichement déposé, de nouveaux outils de portage foncier, la chambre d'Agriculture, les Jeunes Agriculteurs et la SAFER ont souhaité se réunir pour un COPIL foncier en décembre 2018. Ce moment d'échanges fut l'occasion de rappeler l'historique du foncier en Bretagne. Ainsi, si dans les années 1980/1990 personne ne voulait acheter du foncier et les installations étaient majoritairement familiales, le prix du foncier est aujourd'hui globalement en hausse et les exploitations rachetées par les jeunes sont outils viables avec une assise foncière. Malheureusement on constate que les jeunes s'endettent parfois trop sur le foncier au détriment des investissements pour travailler dans de bonnes conditions. C'est pourquoi la SAFER a accompagné les projets de portage de foncier du Crédit Agricole et du CMB.

Enfin, le COPIL a permis de faire un point sur le rapport parlementaire déposé qui est globalement jugé trop creux avec de trop nombreux points de désaccords entre les députés qui l'ont déposé. Si les points liés à l'urbanisation visent à renforcer les outils, il faudra dépasser l'affichage politique et tenir les engagements dans le temps. Sur les 15 premiers points, les rapporteurs ont néanmoins trouvé un point d'accord avec des propositions intéressantes qui permettent :

- d'identifier la qualité des sols et ainsi d'éviter tout projet d'urbanisation sur des terres de bonne qualité ;
- de renforcer le poids des instances et notamment celui des CDPENAF en demandant un avis conforme ;
- plus de transparence grâce à un projet de constatation des prix même si les élus craignent une augmentation des prix et donc une diminution de l'attractivité du fermage.

- avoir une réflexion à l'échelle des PLUI plutôt qu'en local pour plus de cohérence dans les projets territoriaux.

✓ Présentation de l'outil de portage du foncier CMB-Conseil Régional en CA JAB

Lors du Conseil d'administration du mois d'octobre, le CMB est intervenu pour présenter à Jeunes Agriculteurs de Bretagne son projet d'outil de portage du foncier co-développé avec la SAFER et le Conseil Régional, qui se porte garant. L'outil est réservé aux jeunes de moins de 40 ans ayant un 3P validé ; ce que JA a accueilli très favorablement. Idéalement, il serait même conditionné aux jeunes suivant la formation « chiffrer et analyser son projet » afin qu'il juge lui-même l'impact économique.

Techniquement, l'acquisition de ce foncier doit être réalisée dans les 4 années après l'installation (mais doit figurer dans le plan prévisionnel dès l'installation). Elle ne concerne que du foncier non bâti stratégique pour une surface comprise entre 10 et 30 ha. Jeunes Agriculteurs insiste sur ce point pour éviter de reporter la difficulté d'acheter pour le jeune. La SAFER devient donc propriétaire, puis stocke le foncier pendant 10 ans. Une convention d'occupation précaire est signée avec l'agriculteur, qui a un montant de fermage fixe (peu importe les évolutions de prix du foncier). Dans les 10 ans, le jeune peut racheter les terres à un prix dont sont déduits les fermages déjà payés.

SDREA

✓ COREAMR : Vote du nouveau SDREA

En 2018, suite au travail de revoyure du SDREA, la COREAMR (Commission régionale de l'Économie agricole et du monde rural) s'est réunie le 4 avril pour recueillir les avis de ses 82 membres sur ce SDREA révisé. Malgré la présence de tous les élus Chambre d'Agriculture, FRSEA et Jeunes Agriculteurs de Bretagne, le quorum ne fut pas atteint à 3 voix près. C'est donc par consultation électronique que le vote final a pu être réalisé. L'avis majoritaire étant favorable, tout comme l'avis des Jeunes Agriculteurs, le nouveau SDREA a été adopté et est appliqué depuis le 1er juin 2018 avec notamment une évolution majeure : l'obligation d'obtenir le diplôme délivrant la capacité professionnelle agricole avant la demande d'autorisation d'exploiter.

Communication : mois du foncier

Le mois de novembre était le mois du foncier pour Jeunes Agriculteurs. Les actions menées par les Jeunes Agriculteurs ont pour but de sensibiliser et de faire réagir les élus locaux face à la perte et au gaspillage de terres agricoles en grande partie dus à l'urbanisation des terres, au boisement et au changement d'usage des terres agricoles en loisirs.

Ainsi, en 2018, différentes actions ont été menées par les JA des structures d'Ille-et-Vilaine au profit du Téléthon et d'autres associations caritatives. A titre d'exemple, les JA de Bain de Bretagne ont récolté du sarrasin ce qui leur a permis de faire un don de 500€ au Téléthon, de même le canton de Vitré a récolté de l'orge et celui de Chateaubourg du blé pour redonner les profits au Téléthon, les JA du canton d'Antrain ont, quant à eux, produit du maïs pour l'association Maïa.

ENVIRONNEMENT

Responsables JA 35 : Pierre-Henri Chevé, Florian Salmon

DN6 : un travail long et laborieux

Les travaux sur le 6ème programme d'actions régional Nitrates se sont poursuivis en 2018 avec pas moins d'une vingtaine de réunions sur le sujet à laquelle JA a été largement présent. Avec les autres partenaires agricoles, JA a pu mesurer et comprendre l'impact de chacune des propositions de l'Etat pour mieux défendre l'intérêt des agriculteurs. Les discussions avec l'administration en ont été que plus compliquées, amenant même JA à boycotter et quitter des réunions. Au niveau de la région, JA a toujours porté une vision pragmatique du sujet et demandé à l'administration qu'elle prenne en compte les nombreux efforts déjà réalisés par les agriculteurs bretons. Après de longs et laborieux débats, le préfet a tranché en signant le 6ème arrêté directive nitrates début août. Sur les dates d'épandage de lisier avant maïs, la profession a obtenu la suppression de l'indicateur SWI. Celui-ci a été remplacé par les conditions météorologiques, facilitant ainsi l'accès aux dérogations pour les épandages. L'alignement des deux zones pour le début d'épandage (15 mars) est également positif dans le sens où la profession pourra demander un avancement pour la zone 1. Le point qui a cristallisé tous les débats est celui de l'indicateur Journée de Présence au Pâturage (JPP) qui concerne les éleveurs laitiers. Ce nouvel indicateur se base sur les surfaces utilisables par les vaches laitières et la durée du pâturage.

Dans le cas où cet indicateur conclu à une pression trop importante des animaux sur les surfaces disponibles, il est demandé aux producteurs d'effectuer un diagnostic et un plan d'action. Les JA, aux côtés de la FRSEA, se sont battus pour la non-introduction de ce nouvel indicateur qui irait à l'encontre des demandes sociétales concernant la sortie des animaux. En effet, si les contraintes sont plus importantes pour les éleveurs qui sortent leurs animaux, il est certain que cela ne les encouragera pas ! Même si l'administration a maintenu ce nouvel indicateur, nous avons obtenu la suppression du délai pour la réalisation du diagnostic et du plan d'action et la mise à disposition d'un outil gratuit.

Du fait de notre désaccord sur les JPP et de la signature d'un arrêté non conforme à nos attentes, la FRSEA Bretagne a engagé un recours auprès de la préfecture : recours gracieux dans un premier temps, resté sans réponse. La procédure de recours contentieux a donc été lancée. Même si JA Bretagne ne porte pas le recours avec la FRSEA Bretagne, elle soutient cette initiative.

Autre point positif du PAR 6, la référence à **la nouvelle cartographie des cours d'eau portée par les syndicats JA et FRSEA Bretagne remplace la carte IGN.** De plus, nous avons obtenu un délai d'appropriation pour les territoires où la nouvelle carte n'était pas publiée : à partir de la date de publication de la nouvelle carte, la carte IGN reste la carte référence jusqu'à la fin de la campagne culturale pour laisser le temps aux agriculteurs d'adapter leurs pratiques.

Phyto : la prévention plutôt que la restriction

L'année 2018 a été celle de la **mise en œuvre du contrat de solution**, signé fin 2017 par une quarantaine d'organisations agricoles. L'objectif est de mettre en lumière des bonnes pratiques et des solutions concrètes, efficaces et durables en matière de protection des cultures et qui répondent aux attentes des citoyens et des consommateurs.

Suite à la sortie d'une étude sur les résidus de prosulfocarbe sur des fruits, l'administration a évoqué la possibilité de restreindre l'usage des produits à base de prosulfocarbe à certaines périodes de l'année. JA Bretagne et les partenaires agricoles, en organisant une concertation avec les fabricants, distributeurs et techniciens, sont parvenus à proposer un plan d'action qui se décline en opération de sensibilisation sur les conditions d'emploi (date et épandage) de ce produit.

JA Bretagne a travaillé en 2018 à l'élaboration de la « charte de protection des lieux sensibles ». Elle permet de favoriser le dialogue entre un agriculteur et un établissement accueillant des personnes vulnérables pour mieux se comprendre, pour identifier les pratiques compatibles avec les contraintes de chacun et éviter ainsi la mise en place de restriction sur l'utilisation des produits phytosanitaires souvent dogmatiques et peu cohérentes. Le contrat de solution prévoit la mise en place d'une charte de bon voisinage. En ce sens, dès 2019, les JA travailleront la **déclinaison de la « charte de protection des lieux sensibles » afin qu'elle s'adapte à tous les lieux**.

Depuis la création de l'observatoire national de l'utilisation des phytos, ses éléments n'étaient pas cohérents avec les enquêtes régionales qui sont en place depuis plusieurs années sur cette même thématique. Il était anormal que la région Bretagne soit montrée du doigt car l'administration comparait des données issues d'enquêtes différentes ! FRSEA et JA Bretagne ont obtenu qu'il n'y ait pas de référence à l'historique lorsque l'on utilise les résultats de l'enquête nationale et a réussi à modifier quelques paramètres de l'enquête nationale qui étaient incohérents (comparaison de pas de temps différents).

Simplification de la mise à jour des plans d'épandage : une nouvelle étape franchie

Le travail réalisé depuis plusieurs années sur la simplification de la mise à jour des plans d'épandage commence à aboutir avec une réelle expérimentation dans le bassin versant de la Fresnay. C'est une nouvelle étape de franchie pour JA Bretagne qui a toujours milité pour voir aboutir cet outil parfois en se bataillant avec d'autres organisations agricoles prestataires de service. Pour JA Bretagne il est primordial de mettre à disposition des agriculteurs des outils simples et gratuits leur permettant de réaliser eux-mêmes leurs obligations réglementaires.

POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

Responsable JA 35 : Thomas Tison

PAC Post-2020

Le travail sur la PAC Post-2020 a continué en 2018 via des groupes de travail en commun avec la FRSEA et la CRAB mais aussi au sein de groupes de travail spécifiques JA. Les travaux ont porté sur plusieurs thématiques :

- La compréhension de la politique agricole américaine avec l'intervention d'une professeure d'Agro Paristech.
- Les possibilités d'utiliser la mesure de gestion des risques comme instrument de stabilisation du revenu.
- La compréhension de l'organisation des producteurs de tomates industries qui bénéficient de subvention via l'OCM Légumes.
- Une analyse de la proposition de la commission européenne sortie en juin 2018.

Quelle est cette proposition ?

La proposition de la commission européenne apporte des nouveautés dans la gestion de la future PAC.

- **Elle définit 3 enjeux généraux :**
  - Favoriser un secteur agricole résilient et diversifié pour assurer la sécurité alimentaire
  - Soutenir les actions de protection de l'environnement et du climat
  - Renforcer le tissu socio-économique et des zones rurales

Afin de répondre à ces trois enjeux, 9 objectifs spécifiques sont définis parmi lesquels **le renouvellement des générations**. Chaque Etat Membre doit mettre en place des mesures pour les jeunes agriculteurs à hauteur de 2% minimum des aides directes.

- Une gestion plus centralisée avec la mise en place d'un plan stratégique national qui placera **l'Etat en seul interlocuteur de l'Europe**.
- Une prise en compte de l'actif.
- Un changement de paradigme avec la liberté laissée aux Etats Membres de définir eux-mêmes les mesures et les objectifs à atteindre parmi une palette de mesures proposées. **Passage d'une logique de moyens à une logique de résultats**.
- Un élargissement des productions pouvant prétendre aux programmes sectoriels avec un financement supplémentaire.
- Une architecture verte repensée avec une fusion du verdissement et de la conditionnalité en une mesure obligatoire : « **la superconditionnalité** » et un dispositif complémentaire facultatif, l'Ecoscheme. Les mesures MAEC du 2nd pilier seraient maintenues.
- La mise en place d'un plafonnement et d'une dégressivité des aides par exploitation.

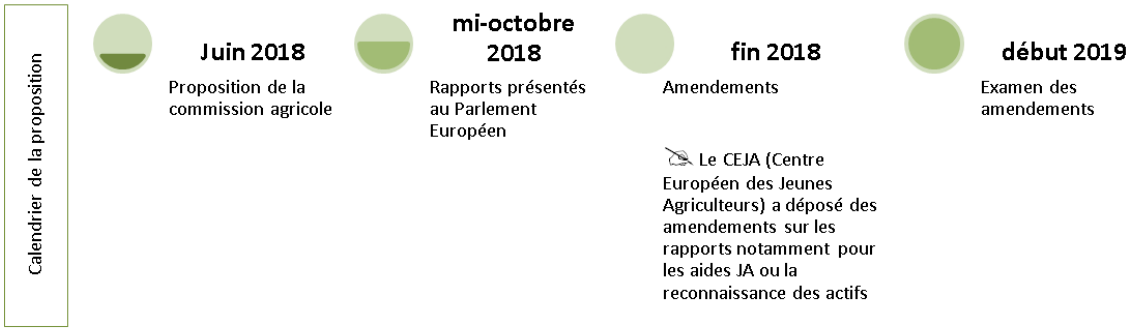

JA défend sa position auprès des instances

La position JA, actée fin 2017, a été défendue en 2018 dans l'ensemble des instances où JA était présent. Elle porte notamment sur :

- La mise en place d'une politique européenne à l'installation (majoration de tous les soutiens pour les jeunes, prise en charge complète des mécanismes assurantiels).
- L'élaboration d'une définition de l'agriculteur actif qui permette de favoriser l'accès au foncier en limitant les situations de rente, de cibler les aides, de favoriser la transmission en conditionnant le maintien des aides à un projet de transmission.
- Le soutien au développement de l'agriculture de groupe (transparence des actifs dans les sociétés).
- Que la part des soutiens découplés ne soit pas uniquement surfacique mais intègre le nombre d'actifs.
- La mise en place de soutiens ciblés comme outil de développement des filières.
- La mise en place de nouveaux outils de gestion des risques : renforcement des outils assurantiels, la création de fonds de mutualisation nationaux, la mise en place d'un dispositif contra-cyclique.
- La mise en place d'un grand plan d'investissement pour l'innovation (intensifier la R&D ; accompagner, favoriser et financer l'innovation ; développer les énergies renouvelables ; favoriser l'expérimentation des pratiques innovantes en matière d'environnement.
- La mise en place d'une politique de protection des ressources via des dispositifs contractuels basés sur des objectifs de résultats ; développer des dispositifs de rémunération des services environnementaux.
- La prise en compte différenciée des questions agricoles dans les négociations commerciales.

Plan de modernisation

De nouveau en 2018 JA Bretagne a suivi le dossier PCAEA géré conjointement par le Conseil Régional et la DRAAF. Au total c'est plus de 450 dossiers qui ont été subventionnés sur les 3 dispositifs en 2018 dont 327 dossiers avec au moins un JA. Sur le dispositif 411 b (modernisation des bâtiments d'élevage), c'est presque 30% des dossiers qui comportaient au moins un JA.

A noter que JA Bretagne a toujours défendu le maintien de points de sélections supplémentaires et un taux d'aide supérieur pour les jeunes installés avec le dispositif d'accompagnement, bien que cet avantage soit remis en question régulièrement par certaines filières ou d'autres syndicats.

JA Bretagne a également demandé que les dates des appels à projets couvrent un maximum de CDOA pour permettre aux jeunes installés de bénéficier dès le début de leur installation d'aide pour la modernisation. JA Bretagne sera vigilant pour que les jeunes installés puissent bénéficier jusqu'à la fin de la programmation d'enveloppe suffisante pour la modernisation de leur exploitation.

De plus, JA Bretagne et l'ensemble des filières agricoles et la FRSEA s'est engagé à réétudier les grilles de sélection en 2019 pour vérifier que les objectifs des filières sont toujours les mêmes et mettre en accord les priorités des filières avec celles définies dans les plans de filière écrits dans le cadre des EGA.

LAIT

Responsable JA 35 : Angéli Lebreton

Conjoncture

Le dynamisme mesuré en tout début d'année de la collecte laitière française et européenne a rapidement été freiné et la collecte a même décrochée sur le second semestre 2018. La sécheresse en France et dans certains pays du centre et du nord de l'Europe sont notamment à l'origine de cette baisse.

Seules la Pologne et l'Irlande parviennent à augmenter les volumes collectés, l'Irlande qui devrait d'ailleurs augmenter sa production de 50% d'ici 5 ans.

Le prix du beurre est resté à un niveau très haut (mais plus bas que 2017) alors même que celui de la poudre écrémée reste sous le niveau d'intervention.

Au début de l'année 2008, 400000 tonnes de poudre sont stockées et pèsent sur le marché. Ce stock est à O depuis la fin janvier 2019. Une hausse du cours est à venir et le prix à la tonne pourrait dépasser les 2000€.

Concernant le prix du lait, les producteurs de l'Ouest ont terminé l'année à une moyenne comprise entre 316€/1000 litres et 350€/1000 litres suivant les laiteries livrées. Une faible hausse de 4€ s'observe sur un an chez les principaux transformateurs.

prix de base + flexibilité	janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	mai-18	juin-18	juil-18	août-18	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	Moyenne glissante annuelle
Even; Prix A	320 €	320 €	310 €	300 €	300 €	310 €	320 €	330 €	330 €	333 €	333 €	333 €	318,42 €
TRISKALIA; Prix A	327 €	327 €	317 €	300 €	300 €	310 €	320 €	330 €	330 €	333 €	333 €	333 €	319,84 €
TERRENA; Prix A	320 €	320 €	310 €	300 €	300 €	310 €	320 €	330 €	330 €	333 €	333 €	333 €	318,42 €
SILL, LAITERIE DE SAINT-MALO	320 €	320 €	310 €	300 €	300 €	310 €	325 €	325 €	335 €	335 €	335 €	335 €	320,43 €
TRIBALLAT	370 €	361 €	358 €	290 €	290 €	300 €	340 €	350 €	330 €	330 €	330 €	330 €	331,17 €
LACTALIS	322 €	322 €	311 €	302 €	302 €	309 €	322 €	327 €	332 €	339 €	339 €	339 €	321,58 €
Groupe EURIAL -AGRIAL	320 €	320 €	310 €	305 €	305 €	305 €	330 €	330 €	315 €	320 €	320 €	320 €	316,45 €
SAVENCIA (CLE, TESSIER, Perrault)	341 €	331 €	321 €	306 €	306 €	311 €	336 €	336 €	336 €	326 €	326 €	326 €	325,12 €
LAITERIE SAINT-PERE	330 €	330 €	320 €	310 €	310 €	320 €	345 €	355 €	350 €	330 €	330 €	330 €	329,52 €
VAUBERNIER	330 €	330 €	320 €	320 €	325 €	325 €	330 €	330 €	332 €	335 €	332 €	327 €	327,85 €
BEL	345 €	345 €	345 €	335 €	335 €	355 €	365 €	365 €	365 €	355 €	350 €	346 €	350,17 €
SODIAAL Prix A	330 €	325 €	315 €	305 €	305 €	310 €	325 €	340 €	340 €	340 €	325 €	325 €	320,05 €
TERRA LACTA	320 €	315 €	310 €	310 €	310 €	320 €	325 €	330 €	335 €	325 €	325 €	325 €	320,57 €
SILAV	320 €	320 €	310 €	300 €	300 €	310 €	320 €	330 €	330 €	333 €	333 €	333 €	318,42 €
LNA	320 €	320 €	310 €	300 €	300 €	310 €	320 €	330 €	330 €	333 €	333 €	333 €	318,42 €
ROLLAND	320 €	320 €	310 €	305 €	305 €	310 €	325 €	327 €	337 €	335 €	335 €	335 €	321,64 €
Laiterie Saint Denis de l'hotel	335,6 €	335,66 €	335,96 €	335,68 €	336,03 €	336,13 €	335,67 €	334,93 €	338,13 €	336,44 €	338,93 €	339,51 €	336,55 €
CLAL saint Yvi	320 €	320 €	310 €	300 €	300 €	310 €	320 €	335 €	335 €	330 €	320 €	320 €	317,93 €
Groupe LAÏTA ; LNA Prix B	293,6 €	291,4 €	287,7 €	286,8 €	285,8 €	285,7 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
SODIAAL Prix B	293,4 €	276,9 €	254,8 €	255,5 €	262,4 €	285,7 €	313,2 €	- €	- €	- €	310,9 €	290,5 €	

Observatoire des prix Ouest en 2018 -FRSEAO

EGA – Indicateurs

La loi sur l'alimentation a introduit l'obligation d'utiliser des indicateurs dont le coût de production dans les contrats signés. Les interprofessions ont été encouragées à mener ce travail. Pour le lait, les travaux au CNIEL ont été engagés dès l'automne.

Début décembre, la FNPL a communiqué sur l'indicateur prix de revient calculé à 396€/1000 litres et validé au sein de l'interprofession. Le CNIEL publiera, quant à lui, l'ensemble des indicateurs en même temps que les autres éléments du plan de filière.

Cette valeur de 396€/1000 litres peut être utilisée dans les contrats pour la partie des produits valorisés en GMS.

Travail sur l'installation avec Coop de France

Suite à la conférence bassin de septembre 2017 où un point avait été fait sur les installations en lait et où JA Bretagne avait présenté le travail mené sur l'amortisseur de crise, une rencontre a eu lieu avec les Présidents des coopératives laitières de l'Ouest en février.

Cette rencontre a été l'occasion de représenter le travail réalisé sur l'amortisseur de crise et d'échanger sur les différentes politiques à l'installation des coopératives. Le travail doit se poursuivre en ce sens.

De plus, un travail d'actualisation des données de cet outil a débuté en fin d'année 2019 pour présenter des chiffres sur 2018.

Lait de pâturage

Suite à la création de l'association Lait de Pâturage en mai 2017, pour laquelle JA Bretagne est membre fondateur avec JA Pays-de-la-Loire, le GIE Elevage Bretagne, les Chambres d'Agriculture Bretagne et Pays-de-la-Loire et la FRSEA Ouest, les travaux ont été poursuivis sur l'année 2018. Pour rappel, l'association a été créée pour valoriser via une marque collective gérée par la profession des pratiques existantes en matière de pâturage et de bien-être animal.

Une première application concrète a été réalisée avec la coopérative Sodiaal qui utilise le référentiel de l'association Lait de Pâturage dans sa démarche « Les laitiers responsables » avec également une démarche sur le sans OGM dans l'alimentation animale.

Un point d'étape a été présenté au SPACE.

En 2018, un travail a également été amorcé avec les grossistes qui sont à la recherche de produits de ce type avec une démarche contrôlée par un organisme indépendant.

Perspectives sur 2019

Le travail mené depuis plusieurs années sur la construction d'un amortisseur de crise se poursuivra sur l'année 2019. Il sera également important de poursuivre la présentation et la vulgarisation de l'outil auprès de notre réseau JA.

L'augmentation du prix du lait annoncée pour 2019 est à surveiller. L'application de la loi Alimentation doit permettre une meilleure répartition de la valeur et un juste retour aux agriculteurs.

Enfin, on observe une forte segmentation de la collecte. Les cahiers des charges en filière laitière se multiplient : sans OGM, bio, lait de pâturage, etc. Il est évident que l'entrée dans ces démarches doit permettre un retour aux producteurs supérieurs aux surcoûts engendrés.

Il est également nécessaire de rappeler que certaines pratiques déjà existantes sur les exploitations répondent à certaines demandes des consommateurs. Par ailleurs, la mise en avant de certaines démarches plus rémunératrices ne doit pas se faire au détriment des laits standards.

Surtout, cette multiplication de démarches qualités ne doit pas contraindre la lisibilité des produits par le consommateur.

PORC

Responsables JA 35 : Rosine Jarnier et Alexandre Geffroy

Conjoncture :

L'année 2018 s'est caractérisée par une hausse de la production mondiale porcine.
La Chine, qui a connu une récupération rapide de la sa production, a diminué ses importations et favorisé les prix bas.
En revanche, dès l'arrivée de la fièvre porcine au mois d'août, la propagation fût extrêmement rapide et incontrôlable.
La crise peut présenter de nouvelles perspectives pour les pays exportateurs sous réserve qu'ils ne soient pas eux-mêmes touchés et se voient fermer les frontières des gros pays importateurs. En septembre, c'est la Belgique qui est touchée. On a alors observé un retournement vers le marché intracommunautaire.
La hausse générale de la production engendre un recours à l'exportation, particulièrement en Europe tandis que la consommation tend à diminuer. Ainsi, en France, la balance commerciale négative s'accentue. Les exportations ont augmenté sur les 8 premiers mois vers l'Italie tandis que l'importation a augmenté depuis l'Espagne. La baisse de consommation de porc par les Français se poursuit (-3%). Ainsi, en France, les volumes de 2018 sont proches de ceux de 2017 avec 366101 porcs abattus/semaine (+1,02%) pour un poids moyen de 94.91kg (-0.9%).

Prix du porc

En France, en 2018, les prix ont stagné toute l'année et particulièrement entre mars et août. Les producteurs ont espéré une hausse du fait d'une classique embellie estivale couplée à une réduction de l'offre. Or, cet espoir a laissé place à la colère puisqu'aucune amélioration ne s'est opérée et l'écart avec les principaux concurrents européens s'est creusé. A ce bas prix s'est ajoutée une hausse du coût de production, notamment due à la hausse des aliments.

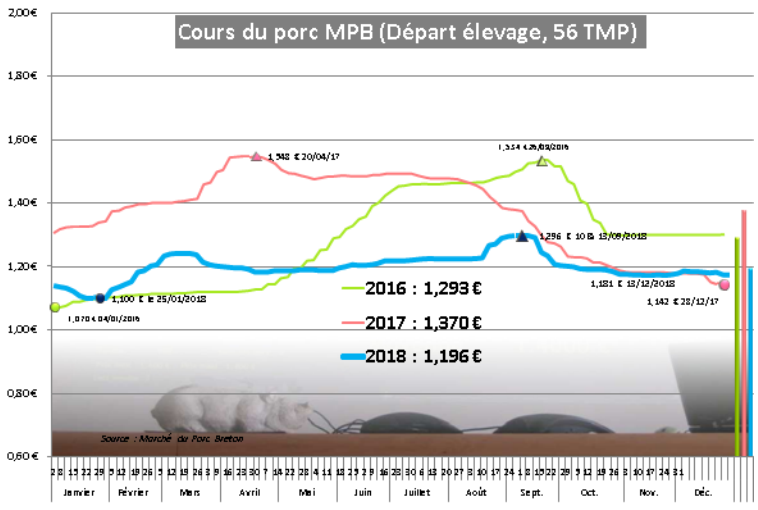

En 2018, en France, le prix moyen s'est établi à 1,196€/kg (-12.72% par rapport à 2017), soit le prix le plus bas depuis plusieurs années.

Le renouvellement des générations, agir pour la filière porcine

Le groupe porc JA Bretagne a souhaité qu'un temps fort soit organisé en 2018 avec les personnes en charge de l'installation/transmission dans les OP. Ainsi, dans le cadre de la semaine RGA, organisée par JA Bretagne en février, un atelier spécifique a été réalisé pour parler installation dans cette filière. Les participants, nombreux, ont ainsi pu échanger autour du dispositif mais aussi des difficultés rencontrées sur le terrain. Fin des prêts bonifiés, nouvelle grille DJA mais aussi l'accompagnement des futurs installés, tous les éléments récents ou plus anciens ont pu être présentés et réexpliqués. JA Bretagne a insisté sur l'importance du dispositif notamment sur les aspects réflexion sur le projet, ouverture d'esprit, « avantages » liés au statut de jeunes agriculteurs. L'ensemble des participants se sont dit satisfaits de la journée et souhaitent que d'autres échanges en ce sens aient lieu régulièrement.

Une organisation collective pour sécuriser les éleveurs

Pour JA Bretagne, la filière porcine doit mieux s'organiser pour pouvoir ramener de la valeur dans les exploitations agricoles. La première marche d'organisation en OP est depuis longtemps faite en Bretagne mais il est temps d'aller plus loin pour inverser le rapport de force entre vendeurs et acheteurs. JA Bretagne défend depuis de nombreuses années la formation d'une Association d'OP (AOP) qui doit permettre aux OP d'avoir une vision plus globale et une stratégie commune et de peser plus face aux abatteurs. JA Bretagne se bat aussi pour un marché plus représentatif avec une augmentation du nombre de cochons présentés et demande qu'une solution soit trouvée pour les cochons invendus afin qu'ils ne soient pas réattribués aux abatteurs en fin de marché. Toutes ses positions ont été défendues par les responsables porcs JA Bretagne lors des instances porcines régionales et communiquées par voie de communiqués de presse. Des réunions entre les groupements sont prévues en début d'année 2019.

La fièvre porcine africaine

Point sur la situation :
La PPA est présente dans plusieurs pays européens dont la Belgique qui a déclaré des cas en septembre 2018 puis janvier 2019 sur de la faune sauvage.
Cette découverte à la frontière avec la France, a déclenché un certain nombre de réunions nationales mais également régionales sur le sujet. JA Bretagne a participé à l'ensemble de ces rencontres en défendant plusieurs points :

- Un accompagnement des éleveurs pour mettre en place des mesures de biosécurité dans les élevages.
- Une communication large auprès de tous les acteurs impliqués de près ou de loin dans la filière porcine afin de leur faire prendre conscience des enjeux et des risques de cette maladie.
- Une communication auprès des détenteurs non professionnels.

De nombreux échanges ont également eu lieu avec les fédérations de chasse afin de leur demander de mieux réguler le nombre de sangliers sur notre territoire.

A la frontière franco-belge, une clôture est construite pour délimiter la zone dite « zone blanche » et ainsi éradiquer la présence de sangliers à la frontière.
Le 16 octobre 2018 sortait un arrêté national biosécurité s'appliquant à tous les éleveurs porcins français comprenant des mesures à appliquer immédiatement et des mesures avec délai de mise en place (01/01/2020 ou 2021 selon les mesures). La mise en place d'un plan de biosécurité définissant 3 zones (zone publique, zone d'exploitation, zone d'élevage), aire de stockage des animaux pour que le transporteur n'ait pas accès à la zone d'élevage, accès au bac d'équarrissage, qui doit être sur une aire stabilisée et désinfectable, depuis la zone publique font partie des éléments demandés pour le 01/01/2020. Pour les producteurs ayant besoin d'investir pour se mettre aux normes, ces investissements pourront être en partie financé via le PCAEA.

Rappel : la peste porcine africaine (PPA) est une maladie virale contagieuse des porcs et sangliers. Sans danger pour l'Homme, elle présente des dangers graves pour la santé des animaux et pour l'économie de la filière. La PPA se transmet par les animaux infectés, les matériels, les véhicules et les personnes ayant été en contact avec des animaux infectés ou des viandes et charcuterie issues d'animaux infectés. Les animaux touchés par la peste porcine souffrent notamment d'une forte fièvre, de perte d'appétit et d'hémorragies. Les animaux présentant ces symptômes meurent généralement au bout de 2 à 10 jours.

VIANDE BOVINE

Responsables JA 35 : Jimmy Guérin et Mathias Canto

Une année 2018 complexe et instable

L'année 2018 accorde une bonne tenue des prix du bétail maigre, favorisée par le recul du nombre de naissances. Bien que les exportations soient en recul de 5% pour les broutards, on observe un écart de prix nettement réduit entre les broutards alourdis de 450 kg et les JB finis
Calculé par FranceAgriMer, le prix moyen pondéré des gros bovins à l'entrée abattoir a oscillé entre 3,47 € et 3.60kg/de carcasse. Ce prix est inférieur à 2017 où le prix était autour de 3.57€ la plus grande partie de l'année. Les actions des activistes vegan et le pouvoir d'achat en berne d'une partie des Français ont eu un impact contrasté sur le niveau de consommation, avec surtout des différences selon les circuits d'achat.

Les chiffres du ministère de l'agriculture et de l'alimentation nous montrent une hausse des abattages et des importations qui a conduit à une progression des disponibilités consommables en France. Sur les 9 premiers mois de 2018, le Service des Statistiques et des Prospectives estime la consommation à 1,6 millions de TEC. Cela représente une progression de plus de 2 % par rapport à 2017.
En revanche, si on observe le panier des ménages, l'érosion se poursuit. Sur les 11 premiers mois 2018, on enregistre une baisse pour toutes les catégories : - 5 % pour les viandes piécées, - 0,5 % pour les viandes hachées fraîches, - 2 % pour les viandes hachées surgelées.
A l'inverse, la consommation hors domicile et la consommation de plats préparés à base de viande ont augmenté. Cette nouvelle n'est pas réconfortante puisque ces créneaux sont fortement approvisionnés par l'importation du fait notamment d'un prix attractif mais aussi
d'une difficulté à obtenir sur le marché français des muscles avec les caractéristiques demandées. A noter cependant que cet argument n'est pas valable pour les pièces hachées.

La mauvaise tenue des prix des animaux destinés à l'abattage est souvent expliquée par l'abondance des disponibilités en réforme laitière. Ce phénomène français est loin d'être singulier. En 2018, on observe une hausse de + 3.6% par rapport à 2017 bien qu'une diminution se soit opérée sur les derniers mois.Certains observateurs voient d'ailleurs dans ce phénomène les prémices d'une amélioration, d'autant qu'après les abattages conséquents de 2018, les disponibilités de 2019 seront plus réduites.
Pour les jeunes bovins, l'abondance des disponibilités en femelle a forcément contribué à tirer les tarifs vers le bas. Sur 2018, 645000 jeunes bovins viande supplémentaires par rapport à 2017 ont été abattus, soit une hausse de 3%. Ainsi, les stocks mâles de type viande de 18 à 24 mois ainsi que les stocks d'animaux jeunes sont en baisse. A noter que ce recul serait encore plus marqué sur les jeunes bovins laitiers.

Le travail des JA tout au long de l'année

Les Jeunes Agriculteurs travaillent sur 3 points majeurs :

- Promouvoir et améliorer la capacité de la ferme France à engraisser plus nos animaux
- Veiller sur l'avancement et la concrétisation des EGA
- Comprendre et pousser l'export de viande française

Par ailleurs, le groupe JA viande bovine travaille également sur le sujet phare qu'est le renouvellement des générations en agriculture car notre filière est fortement concernée. En effet de nombreux éleveurs de vaches allaitantes ont le statut de retraité ou de double actif et la pyramide des âges dans notre filière est fortement défavorable. Tout au long de l'année, un travail intense est réalisé par JA auquel Interbev est associé. Par exemple, les jeunes installés peuvent bénéficier de prêt à taux préférentiel. Certaines régions sont mêmes parvenus à constituer un fond commun de soutien aux jeunes.

Également, la filière « éleveur engagé » se poursuit pour valoriser certaines carcasses.

Dans le cadre des Etats Généraux de l'Alimentation, nous sommes parvenus dernièrement à obtenir un accord interprofessionnel reposant sur les coûts de production. Afin de faire avancer les choses rapidement et de faire revenir la valeur ajoutée dans nos cours de ferme, nous veillerons à ce que ces coûts soient intégrés dès que possible au contrat.

Nous devons donc toujours veiller à ce que la grande distribution et la RHD soit conscient de nos besoins et est des pratiques positives.

MANGER FRANCAIS

Responsable JA 35 : Mathias Canto

Foire de Rennes

Terres de Jim

Fête de l'Agriculture
St Méloir des Ondes

AGRIAVENIR

La session 2017-2018

✓ Module économie et politique agricoles

PARIS, le 8 janvier

La journée a débuté au siège de JA National où l'école de responsable de l'Orne était aussi présente. Les agriculteurs bretons et normands ont pu échanger sur le syndicalisme, l'engagement et la vision de leur métier. Sébastien Richard, agriculteur du Bas-Rhin et élu à JA National, était présent à cette rencontre pour témoigner de son expérience et répondre aux questions des jeunes agriculteurs.
La journée s'est poursuivie avec la rencontre avec la députée Laurence Maillart-Méhaignerie à l'Assemblée Nationale. Le groupe a ensuite pu bénéficier d'une visite par un guide conférencier et observer l'hémicycle en séance.

La DDTM et la PAC, le 8 février

Une matinée d'échanges à la Direction départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) a eu lieu entre les agriculteurs en formation et Eric Le Borgne, adjoint au chef du service économie et agriculture durable. Ensemble, ils ont pu discuter des difficultés rencontrées sur le terrain, des contraintes et exigences des uns et des autres ou encore du fonctionnement des paiements PAC.
Une rencontre qui a pour objectif de permettre de préciser le rôle de la DDTM dans le quotidien des agriculteurs et de rectifier parfois certains aprioris.
L'après-midi était consacrée à la présentation de la Politique Agricole Commune (PAC). Un fonctionnement précis et complexe qui a fait partie des fondements de l'Union Européenne. Cette présentation est une véritable introduction au séjour européen.

Séjour à Bruxelles les 19/20/21 février 2018

Etape phare du parcours de formation Agriavenir, le voyage d'étude de 3 jours à Bruxelles est toujours riche d'échanges et d'apprentissages. En 2018, les 10 participants ont pu visiter le Parlement Européen

et observer une séance dans l'Hémicycle polyglotte. Ils ont également été reçus à la délégation permanente de Bretagne pour discuter de la place de notre région dans l'Union Européenne et son rôle à Bruxelles. La direction générale agricole et 2 de ses experts ont reçu la formation durant un après-midi pour expliquer le fonctionnement d'une commission européenne et particulièrement la commission agricole. D'un point de vue syndical, les agriculteurs ont pu rencontrer la secrétaire générale du CEJA, Centre Européen des Jeunes Agriculteurs. Ensemble, ils ont partagé leur regard de jeunes installés, des problématiques propres à chaque région agricole européenne et de l'importance du collectif et du lobbying dans les débats. Le COPA-COGECA était également au programme du séjour. Enfin, la rencontre avec le député européen Alain Cadec a clôturé le voyage d'étude.

✓ Module média training les 20 et 21 mars

Les médias, à la fois multiples et différents, sont des canaux indispensables pour partager son opinion et représenter l'agriculture. Les agriculteurs, peu habitués à se confronter aux journalistes, ont pu préciser leur rôle, leur fonctionnement ou apprendre les techniques de réponses en interview. Après la théorie, place à la pratique. Les agriculteurs ont pu s'essayer au micro de la radio pour une interview fictive sur des sujets d'actualité. Un exercice souvent compliqué mais toujours utile pour dépasser son stress et faire passer clairement son message.

Le 25 juin 2018, l'association Agriavenir, présidée par Florian Salmon, a tenu son assemblée générale. Ses membres ont pu échanger sur le programme de la formation et les évolutions à lui donner.
La modernisation de la charte graphique était également à l'ordre du jour. La nouvelle version a été mise en place pour le recrutement de la session 2018-2019.

AGRIAVENIR
LA FORMATION DES AGRICULTEURS EN ACTION

Lancement de la session 2018-2019

En novembre 2018, la formation a démarré avec un effectif au complet. 15 agriculteurs se sont engagés dans le parcours de 12 jours.

Le premier module, communication et prise de parole, se déroule sur deux jours. Il permet à chacun d'appréhender une prise de parole en public avec sérénité et aisance. Les acquis de ce module sont ensuite particulièrement utiles lors des différentes rencontres avec des élus ou des chefs d'entreprises.

Ainsi, le module stratégie d'entreprise s'est déroulé les 6, 10 et 11 décembre. Afin de pouvoir s'ouvrir à un autre domaine économique que l'agriculture, une visite du village by CA était organisée. Ce village est un vivier de start-up du Crédit Agricole qui a permis aux agriculteurs de saisir le fonctionnement d'une start-up, son système économique et la stratégie mise en place.

Ces journées sont également placées sous le signe de l'échange avec les organismes professionnels agricoles (OPA) partenaires. Ainsi, par binôme, les participants ont pu réaliser un entretien avec les différentes OPA et ainsi préparer la restitution orale du lendemain qui porte sur la stratégie mise en place dans chaque organisme. Un programme complet qui permet de faire appel aux acquis en communication, à la connaissance des OPA et provoque l'échange avec les élus professionnels.

ANIMATION DU MILIEU RURAL ET PROMOTION DE L'AGRICULTURE

Foire de Rennes : le « Farming Park » des Jeunes Agriculteurs

Tous les ans, le dernier week-end de mars, l'agriculture de l'Ille et Vilaine est mise à l'honneur à l'occasion de la Foire Internationale de Rennes. Partenaires du monde agricole, éleveurs et visiteurs se retrouvent au Parc des Expositions autour des concours départementaux d'animaux et d'autres animations permettant d'échanger sur l'agriculture, à quelques pas de Rennes. Comme chaque année JA 35 a répondu présent à l'invitation, en organisant, le samedi matin, le concours départemental de jugement du bétail par les jeunes. Le samedi et le dimanche, les JA ont mis en place une animation en proposant aux enfants de 2 à 8 ans de « vivre la vie » d'un agriculteur. Enfiler un bleu de travail, traire une vache, semer du blé, nourrir un cochon, conduire un tracteur (à pédales bien sûr !)… Les enfants ont été invités à imiter différentes tâches du quotidien dans une ferme. L'objectif était de faire prendre conscience aux petits, comme aux parents, de l'importance du travail de l'agriculteur dans la production des produits qu'ils mangent au quotidien. Cet espace, baptisé « Farming Park » a rencontré un beau succès. Nombreux sont les parents et les enfants qui sont ressortis enchantés par l'expérience !

Le concours de jugement du bétail

Tout au long de l'année, une quinzaine de sélections ont eu lieu dans les établissements d'enseignement agricole ou lors des comices. Samedi 24 mars, les 31 meilleurs jeunes se sont retrouvés au Parc des Expositions, à l'occasion de la Foire Internationale de Rennes, pour s'affronter lors de la Finale Départementale, organisée par les Jeunes Agriculteurs d'Ille et Vilaine. 11 participants concourraient dans la catégorie « Normandes » et 20 dans la catégorie « Prim' Holstein ». Nous félicitons les lauréats qui iront défendre nos couleurs lors du prochain SIA : BOBON Elie et HAREL Théo pour le trophée du meilleur Pointeur de Race en Holstein et LE ROUX Charline pour le trophée du meilleur Pointeur de Race en Normande.
JA 35 remercie les nombreux organisateurs de concours cantonaux, qui ont permis la sélection de ces 31 jeunes à l'épreuve départementale.

Le tournoi de foot inter-cantonal des JA

Temps fort de la vie du réseau JA 35, le tournoi de foot est une tradition qui rassemble chaque année des équipes JA des différentes structures cantonales de tout le département. En 2018, ce sont les JA de la structure locale de Retiers qui ont organisé le tournoi de foot inter cantonal JA 35, le samedi 16 juin. Ce sont ainsi 15 équipes (soit une centaine de joueurs) qui ont participé dans une ambiance sportive et conviviale. C'est une équipe du canton de Bain de Bretagne qui a remporté le tournoi.

Le tournoi de foot est un moment de partage et d'esprit d'équipe, tout cela dans une ambiance conviviale et familiale, et l'ambiance était au rendez-vous, comme de coutume chez les JA, avec des animations pour les petits et les grands. La bonne organisation et l'esprit festif de cette journée en a fait une belle réussite et nous remercions le canton de Retiers pour son investissement !

Action de promotion des produits laitiers et du porc dans les écoles

Depuis de nombreuses années, les JA vont à la rencontre des élèves d'Ille et Vilaine pour promouvoir les métiers de l'agriculture et les produits français. Tous volontaires, ils interviennent dans les classes pour partager leurs savoirs, raconter leur quotidien et répondre aux questions des élèves.

Ainsi, sur l'année scolaire 2017-2018, ce sont 36 classes originaires de 12 écoles différentes d'Ille et Vilaine qui ont pu découvrir les produits laitiers et/ou la production porcine.

Dans le cadre d'une animation sur les produits laitiers, les agriculteurs utilisent les supports pédagogiques élaborés par le Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière (CNIEL). Le Grand Livre du Lait, incontournable de ces animations, est toujours très apprécié par les enfants. A l'issue de l'échange, les élèves sont invités à déguster des produits laitiers et reçoivent également des livrets pédagogiques sur le thème du lait.

Concernant les animations sur l'élevage porcin, les agriculteurs bénéficient de divers moyens de communication. Une application numérique, un power point ou encore les livres pédagogiques sont autant d'outils fournis par l'Union des Groupements de Producteurs de Viande de Bretagne (UGPVB) et mis à disposition des JA.

Des goodies ainsi que des plaquettes sont également distribués aux élèves à la fin de la rencontre. Ces animations sont toujours de bons moments de partage et d'échanges entre les élèves, les professeurs et les agriculteurs.

Les « Rencontres à la Ferme »

Le dimanche 30 septembre 2018, les Rencontres à la Ferme ont été organisées pour la 23ème fois par la FDSEA et les JA. 4 exploitations agricoles ont ouvert leurs portes aux familles et autres visiteurs ruraux et citadins. Elles ont accueilli de nombreux visiteurs venus profiter d'une balade ensoleillée à la ferme. Ces rencontres sont une occasion d'échanges entre les visiteurs et les agriculteurs, qui peuvent ainsi expliquer leurs pratiques à ceux qui se posent des questions.

Fête départementale de l'Agriculture à Saint Méloir des Ondes

C'est sur un territoire côtier qu'a pris place l'édition 2018 de la finale départementale de labours. Une édition particulière qui a su trouver sa place et son public grâce à l'organisation assurée par les JA de la structure locale de Cancale-Saint-Malo.

Vue sur mer, face au Mont-Saint Michel, les 19 concurrents de labours ont pu mettre en avant leur talent face à un public curieux et nombreux. Une finale exceptionnelle puisqu'elle permettait aux gagnants de concourir à la finale régionale puis nationale qui se déroulaient cette année à domicile.

Labour à plat
❶ François Robin
❷ Jérémy Tuloup

Labour en planches
❶ Pinault Evan
❷Jean-Marie Richard

Pour se restaurer, les JA de Cancale-Saint-Malo et leur équipe de bénévoles ont proposé un repas à base de produits français le midi. La journée s'est terminée dans la salle de Saint-Méloir des Ondes par le partage d'un cochon grillé et une soirée dansante.

Côté animation, structure gonflable, atelier de rempotage ou encore démonstration de dressage de chevaux ont ravi petits et grands. Les exposants et traditionnels partenaires étaient également présents tout au long de la journée pour présenter leur activité aux visiteurs. Sur le stand JA 35, animatrices et administrateurs JA présentaient le syndicat et son rôle pour les jeunes installés. Autour d'un jeu sur les animaux de la ferme, les enfants ont pu apprendre à connaitre les noms des animaux tandis que les parents étaient sensibilisés au principe du « Manger Français ».

La mascotte des Terres de Jim était bien sûr au rendez-vous pour promouvoir l'évènement, accompagnée par les membres du comité d'organisation vêtus de leur emblématique marinière rouge et blanche.

LES TERRES DE JIM

les Terres de Jim

5e ÉDITION

7 au 9 SEPT 2018

PAYS DE FOUGÈRES

VISITEURS

- 300 lycéens
- 1 750 scolaires (maternelle / primaire)
- Plus de 100 000 visiteurs !

RESTAURATION

- 6 900 repas assis
- 35 000 galettes / saucisses
- 8 tonnes de frites
- 37 000 crêpes
- 45 000 sandwiches
- 667 fûts de bière (20 010 litres)

COMMUNICATION

- 21 structures de paille dans le département (bâches 6x3m)
- 13 000 affiches
- 54 000 flyers
- 16 003 « j'aime sur la page facebook « Les Terres de Jim »
- 123 000 vues pour la vidéo « Jim en Feu »
- 130 retombées médiatiques (presse, radio, tv, web) dont 42 retombées nationales et 88 locales

PARTENAIRES & EXPOSANTS

- 64 partenaires dont 4 premium : Crédit Agricole, Groupama, Total, Kubota
- 106 exposants

un événement organisé par les Jeunes Agriculteurs Ille-et-Vilaine

un événement organisé par les Jeunes Agriculteurs Ille-et-Vilaine

LOGISTIQUE

- 135 hectares aménagés (parkings compris)
- 162 chapiteaux
- 2 200 barrières
- 5 km de grillage
- 4 semaines de montage
- 10 jours de démontage
- 930 bottes de paille

ANIMATION

- 51 animations mises en place par les JA 35
- 40m de hauteur pour la grande roue
- 25 moiss batt'
- 28 concurrents de labour
- 1 brétilien champion de france labour en planche
- 167 vaches au concours bovin

L'ÉQUIPE

- 36 membres bénévoles dans le comité de pilotage
- 6 salariées au sein du bureau JA 35
- 1 300 bénévoles tout au long du week-end

PROMOTION DU MÉTIER

- 3 jours pour promovoir l'agriculture
- 1 journée « l'avenir est dans le pré »
- 160 offres d'emploi à pourvoir
- 4 pôles présentant l'agriculture
- 9 conférences
- 1 job dating
- 1 projet pédagogique

1 WEEK END DE FOLIE ET DE NOMBREUX SOUVENIRS !
MERCI À TOUTES ET À TOUS POUR VOTRE SOUTIEN !

Un réseau en effervescence pour un évènement d'exception

C'est en mars 2017 que les Jeunes Agriculteurs d'Ille et Vilaine ont été nommés par JA National pour organiser la 5ème édition des Terres de Jim. Dès lors, le réseau JA 35 s'est mobilisé aux côtés de 4 structures locales du Pays de Fougères : Antrain, Fougères, Louvigné du Désert et St-Brice en Coglès. Mené d'une main de maître par Olivier Sourdin, le comité d'organisation des Terres de Jim était constitué d'une trentaine d'adhérents JA. Chef(fe) d'exploitation, salarié(e) agricole ou encore sympathisant(e) du syndicat, chacun(e) a consacré des mois de travail à la préparation de l'évènement. C'est avec persévérance et enthousiasme que les membres du comité d'organisation se sont investis. Un engagement qui a démontré la force du collectif, mis en lumière les compétences de chacun et multiplié les idées et les énergies. Des amitiés se sont créées, l'esprit de solidarité s'est affirmé et tous ont pu être fiers de rendre possible un tel évènement sur notre territoire brétillien.

L'ensemble du réseau JA remercie chacun et chacune d'entre eux pour le temps passé, l'investissement et parfois mêmes les sacrifices durant ces 18 mois de préparation. Le challenge a été relevé grâce à une organisation solide et à une magnifique équipe mobilisée.

A ces forces vives, s'est ajoutée une équipe de plus de 1000 bénévoles qui est venue prêter main forte aux JA durant les trois jours de fête.

A la restauration, chaque structure locale du département a formé une équipe pour assurer le service sous chapiteau tout au long du week-end. Le conseil d'administration était présent sur le stand JA 35 pour représenter le syndicat et sensibiliser les visiteurs à notre travail et nos valeurs.

Parmi ces centaines de bénévoles, des JA venus de toute la France : les JA de Haute-Loire, organisateurs de l'édition 2020, les JA de la Manche, de la Mayenne, de la Moselle, de l'Oise, d'Alsace, etc. Les Halles de Jim ont également permis d'accueillir les JA des régions de Normandie, de Nouvelle-Aquitaine et de Bourgogne-Franche-Comté. Avec leurs spécialités culinaires et leurs produits agricoles phares, ils ont régalé les papilles des visiteurs.

Et bien sûr, les familles et amis des JA, les citoyens du territoire, les associations locales ou encore les équipes de nos partenaires ont pu contribuer au bon déroulement des Terres de Jim.

Cette édition en terres bretonnes était un réel rendez-vous aux couleurs des JA où régnaient convivialité, passion et solidarité.

Les partenaires, indispensables soutiens

A tous les échelons du territoire, les acteurs ont tenu à soutenir les Jeunes Agriculteurs. Les collectivités du territoire de Fougères, et particulièrement la commune de Javené, le Conseil Départemental, le Conseil Régional ou encore la Chambre d'Agriculture ont accompagné le projet porté par les JA. Les entreprises locales ont également participé. Elles ont pu bénéficier d'une visibilité sur l'évènement, d'un espace d'exposition ou encore de la dynamique économique engendrée par l'évènement. Par ailleurs, 4 partenaires premiums (Crédit Agricole, Groupama, Kubota, Total) sont présents chaque année aux côtés de la structure nationale JA. Ils ont renouvelé leur engagement pour la 5ème édition et ont contribué à une édition réussie et largement plébiscitée par le public.
Dans le cadre de la journée « L'avenir est dans le pré », nombreux partenaires n'ont pas hésité à s'investir dans l'organisation. Forum à l'emploi, présentation des métiers de la filière, accueil des étudiants, ateliers pédagogiques, conférences thématiques, autant d'animations orchestrées par les JA 35 et mises en place en harmonie avec les partenaires.

La puissance du réseau JA et sa capacité à promouvoir l'agriculture sont des forces pour poursuivre les partenariats. Chaque évènement organisé permet de mesurer le soutien des entreprises du secteur agricole et d'autres domaines économiques à notre filière et nos valeurs.
L'évènement des Terres de Jim en est un bel exemple et nous remercions à nouveau l'ensemble des entreprises et organismes pour leur soutien et leur présence à nos côtés.

Une communication à destination des professionnels et de nos concitoyens

Le week-end festif des Terres de Jim a marqué la rentrée agricole nationale. A quelques jours du coup d'envoi du SPACE à Rennes, les professionnels de l'agriculture avaient alors le regard tourné vers les terres Brétilliennes.
D'ailleurs, le Ministre de l'Agriculture Stéphane Travert s'est rendu le dimanche sur le site de Javené pour découvrir la plus grande fête agricole en plein air d'Europe et échanger avec les responsables JA. Cet évènement, au-delà du caractère convivial et festif, est aussi l'occasion de mettre en lumière les revendications de notre syndicat, de rappeler l'importance du renouvellement des générations en agriculture et de promouvoir une agriculture viable, vivable et transmissible.
Les Terres de Jim, c'est surtout une fête où les agriculteurs accueillent le grand public pour échanger sur l'agriculture d'aujourd'hui et de demain, expliquer le travail réalisé au quotidien et répondre aux questions de nos concitoyens. Si l'actualité est parfois rude à l'encontre des agriculteurs, il est du rôle des JA de pouvoir communiquer positivement sur la filière et les métiers agricoles. Les Terres de Jim, en s'organisant par pôles thématiques, ont permis d'aborder la diversité de l'agriculture Bretonne, du végétal à l'animal, en passant par les nouvelles pratiques environnementales ou les innovations technologiques. Les Halles de Jim, quant à elles, ont mis en avant les produits agricoles de qualité qui font notre patrimoine gastronomique français. La restauration avait d'ailleurs pour maître mot le « Manger Français ». Les multiples animations ont su démontrer le dynamisme de nos territoires ruraux et faire découvrir les coulisses de l'agriculture de manière ludique et pédagogique.

La 5ème édition des Terres de Jim est incontestablement une formidable réussite. Les Jeunes Agriculteurs, soutenus et portés par de nombreux partenaires et des bénévoles exceptionnels, ont conduit cette fête avec fierté et sont heureux que le travail et l'énergie fournis aient été à la hauteur de notre belle agriculture !

les Terres de Jim

CONCLUSION

Voici arrivée la fin de l'année et l'heure d'un premier bilan pour notre nouveau conseil d'administration. 2018 aura été forcément très marqué par les Terres de Jim. Cet évènement restera dans les mémoires de tous de par son ampleur, sa formidable réussite et son incroyable organisation. La tâche n'était pas vaine, mais nous pouvons une fois encore féliciter l'ensemble de l'organisation, les bénévoles ainsi que tous nos partenaires pour leur travail sans relâche à faire de cet évènement, une magnifique vitrine de notre agriculture auprès du grand public.
Je crois que nous pouvons être très fiers d'avoir une fois de plus démontré que nous savons rassembler l'ensemble de la profession pour tirer le monde paysan vers le haut.

Un autre gros dossier de la fin d'année 2018 et de ce début d'année 2019 aura été les élections à la Chambre d'Agriculture. Nous remercions l'ensemble du réseau pour sa contribution lors de la campagne qui a conduit à la victoire de la liste JA/FDSEA. Malgré un taux de participation mitigé, la confiance nous a été renouvelée, preuve de votre reconnaissance envers le travail engagé avec notre Chambre d'Agriculture.
Je tiens à remercier et à féliciter les élus sortants de leur engagement pour le monde agricole et je souhaite également 6 années riches de travail, de partage et de réussites pour la nouvelle mandature. Nous nous devons de maintenir le cap du renouvellement des générations agricoles avec 132 installations aidées en 2018 (contre 98 en 2017) même si nous ne sommes pas encore aux objectifs que nous nous sommes fixés d'un départ pour une installation. Il nous faut continuer les efforts pour rendre le métier encore plus attractif, professionnaliser encore davantage les porteurs de projet, valoriser la formation agricole, mettre en avant notre savoir-faire et nos bonnes pratiques, promouvoir le salariat agricole, et sensibiliser le plus grand nombre à ce beau métier qu'est celui d'Agriculteur.

L'aboutissement du « Pass JA » compte aussi parmi les grandes réussites de 2018. Les territoires emboîtent un à un le pas à la Communauté de Communes Côte d'Emeraude qui fût la première à nous suivre et à signer notre convention pour valoriser et soutenir l'installation agricole. Aujourd'hui, déjà 5 communautés de communes se sont engagées à nos côtés et nous nous félicitons de ce geste fort de nos élus envers ceux qui feront l'agriculture de demain.

Toutes ces réussites n'effacent pas la réalité de nos campagnes, nous le savons... Le besoin de reconnaissance financière et éthique reste toujours aussi présent.

Nous espérons que tout le travail réalisé régionalement et nationalement pour les EGA aboutira enfin et respectera ce pourquoi ils ont été initiés : **ramener du revenu aux agriculteurs.**
Sur ce point, chers collègues, soyez en sûrs, nous serons extrêmement vigilants et nous saurons nous mobiliser pour faire respecter les engagements de chacun.
2018 restera une année pleine de réussite mais aussi une année charnière. Les projets de lois construits doivent être des lois appliquées, les engagements de chacun doivent désormais devenir réalité. JA saura se mobiliser si les paroles ne se transforment pas en actes.

Charles Fossé
Secrétaire Général des Jeunes Agriculteurs d'Ille et Vilaine

Jeunes Agriculteurs
Ille-et-Vilaine

Rue Maurice le Lannou, 35042 Rennes
02 23 48 29 50
accueil@ja35.bzh
www.ja35.bzh
Jeunes Agriculteurs d'Ille-et-Vilaine
@JAIlleetVilaine